

"LE TÉLÉGRAPHE"

Rédaction et Administration :

11, Rue de l'Université, 11, LIÈGE

BUREAUX OUVERTS de 8 à 12 et de 1 à 5 h.

Quotidien Liégeois d'Information

TARIF

Petite ligne 0.20. — Demandes d'emploi 0.15. —
Réclame 1.00. — Nécrologie 1.00. — Avis de
Sociétés 1.00. — Avis financiers 2.50. — Chronique
locale (corps) 2.50. — Chronique locale (fin) 2.00.

Communiqués Officiels

Allemand. — Berlin, le 14. — Aux fronts de l'Ouest et de l'Est, pas d'action particulière.

Nous avons pris la localité de Badeni, sur le chemin de fer Braila-Galatz.

Berlin, le 15. — **Théâtre de la guerre occidentale.** — Au nord de la Somme le vit d'artillerie continue, tandis que sur plusieurs points, des poussées de patrouilles ennemies ont été repoussées, nos troupes de reconnaissances ont réussi, par d'heureuses actions à ramener des prisonniers et des mitrailleuses.

Théâtre de la guerre italienne. — Front du prince Léopold de Bavière : Étant donné le temps sombre, l'activité a été faible.

Front de l'Archiduc Joseph. — Au nord de la Susita, nos positions récemment conquises ont été attaquées par d'importantes forces russes et roumaines. L'ennemi a été partout repoussé.

Groupe d'armées du maréchal Mackensen : Entre Buzani et l'embouchure de la Sereth, malgré un temps défavorable, nous avons pris la localité de Vadeni, encore tenue par les Russes au sud de la Sereth.

Front macédonien. — Inchangé.

Autrichien. — Vienne, le 14. — **Théâtre de la guerre orientale.** — A l'ouest de Valeni, des troupes ottomanes ont repoussé une attaque russe. A part cela, à cause du mauvais temps, aucune activité combattive particulière dans la plaine roumaine. Au sud-ouest de Herestrau, hier matin, les bataillons du général Goldbach ont pris la hauteur 704 par une attaque par surprise. Dans la région de Tolgyes, actions heureuses de bataillons allemands qui ont causé de lourdes pertes à l'ennemi. Plus au nord, rien à signaler.

Théâtre de la guerre orientale. — Calme.

Théâtre de la guerre sud-oriental. — Le 11 janvier, des détachements de trois régiments français ont attaqué, en venant de l'est, les positions austro-hongroises à la pointe sud du lac Ochrida. L'attaque française a été repoussée avec la collaboration des détachements austro-hongrois et allemands attaquant à l'est du lac. Hier matin, nos troupes passèrent à la contre-attaque et ont rejeté l'ennemi au-delà de la Cerava.

Turc. — Constantinople, le 13. — Le 11 janvier, au front du Tigre, une brigade ennemie a de nouveau attaqué une partie de nos positions à l'est de Kut-el-Amara. Nous avons repoussé cette attaque en infligeant des pertes considérables à l'ennemi et, après une contre-attaque, nous avons pénétré dans la position ennemie. Nous avons fait des prisonniers et pris trois fusils automatiques. Suivant d'autres communications dans le combat du 9 janvier, nous avons pris à l'ennemi six fusils automatiques et une quantité d'armes et de matériel de guerre. Au front du Caucase, un détachement russe, un peu plus qu'une compagnie, a tenté, par surprise, une attaque que nos troupes ont repoussée. Le 12 janvier, en Roumanie, une de nos divisions a attaqué Mihalea vers midi. Elle a fait 400 prisonniers et pris plusieurs mitrailleuses. Dans leur fuite, un grand nombre de soldats russes ont péri dans le Sereth. A part cela, aucun événement important.

Français. — Paris, le 14, à 15 h. — Au sud de la Somme et sur la rive droite de la Meuse, quelque activité d'artillerie de part et d'autre. Nuit calme sur le reste du front.

Paris, le 14 à 23 heures. — Canonade habituelle au sud de la Somme et dans la région de Verdun. Plusieurs reconnaissances ennemies au sud de Berry au Bac ont été repoussées avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

Aviation. — Un avion ennemi a été forcé d'atterrir dans nos lignes près de Pont à Mousson. Les deux aviateurs ont été faits prisonniers.

Anglais. — Londres, le 13. — Petits engagements et bombardement efficace des positions ennemies, particulièrement au nord de la Somme et au sud de Neuve-Chapelle.

Italien. — Rome, le 14. — Sur le front du Trentin, le feu d'artillerie réciproque a augmenté. Nous avons gagné, par notre feu, des mouvements importants derrière le front ennemi et avons pris sous notre feu quelques batteries ennemies. Sur le front de Giulie, l'activité de l'artillerie a été diminuée par les mauvais temps, qui n'ont pas permis la grande activité habituelle de nos patrouilles.

Informations et Arrêtés

de l'Autorité

Juments et Etalons

Arrêté du gouverneur général en Belgique par intérim en date du 5 janvier 1917, concernant la saillie des juments et la castration des étalons.

1. — Les juments que possèdent les habitants du pays ne peuvent être saillies qu'aux stations

de saillie (Deckstation) établies par l'administration allemande.

2. — Ne peuvent être saillies que les juments pour lesquelles une attestation écrite, timbrée, numérotée et portant le signallement de la jument, a été délivrée par le chef d'arrondissement (Kreisheft) ou, dans les enceintes fortifiées et à Bruxelles, par le commandant (Kommandant).

3. — De chaque saillie, il sera tenu annotation au livre de saillie que doit tenir la station de saillie, avec mention du signallement de la jument, du nom de son possesseur, de la commune, du numéro de la permission de saillie et de l'autorité qui a délivré celle-ci.

4. — A la demande du chef d'arrondissement ou dans les enceintes fortifiées et à Bruxelles, du commandant, les étalons de plus de 2 ans que possèdent les habitants du pays doivent être châtrés avant l'expiration d'un terme à fixer à cet effet.

5. — Quiconque, intentionnellement ou par négligence, aura enfreint les présentes dispositions, sera puni d'une amende de 300 à 10,000 marks et d'une peine d'arrêt ou d'emprisonnement d'un an au plus, ou bien de l'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre.

Si l'infraction a été commise intentionnellement la confiscation de l'étalon utilisé à la saillie de la jument saillie ou de l'étalon à châtrer pourra être prononcée.

6. — Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger les dites infractions.

Recensement des chevaux et du bétail

M. le Gouverneur Général à Bruxelles, a ordonné un recensement des chevaux et des bestiaux. L'effectif constaté doit être celui existant au 15 janvier 1917. L'attention est expressément attirée sur le fait que ce recensement n'est pas surtout opéré pour des raisons militaires, ni surtout pour des buts de réquisitions, mais purement et simplement pour s'assurer de la conservation des races chevaline et bovine.

Les bourgmestres de la province de Liège ont reçu le nombre de cartes de recensement nécessaires pour leur commune avec l'indication d'avoir à en remettre un exemplaire avant le 15 janvier à tous les propriétaires de chevaux, de bétail et de volaille.

Le 15 janvier, les cartes de recensement doivent être de nouveau rassemblées. Les données de ces cartes doivent être immédiatement portées sur une liste totale pour la commune.

L'exactitude des données mentionnées sur les cartes de recensement et sur les listes, seront examinées par les autorités militaires allemandes pour autant que cela semble nécessaire.

Tout qui ne donnera pas, en temps voulu, les indications prescrites sur les chevaux et les bestiaux qu'il possède ou tout qui fera une déclaration inexacte ou incomplète, sera sévèrement puni. L'obligation de ces renseignements incombe aux propriétaires de chevaux, de bestiaux ou à leur fondé de pouvoirs.

Sur les cartes de recensement les propriétaires ou leur fondé de pouvoirs ont, par leur signature, à confirmer que les données sont exactes et faites en pleine sincérité.

Les chevaux et les bestiaux appartenant aux communes, aux œuvres de bienfaisance, etc., doivent également être renseignés sur des cartes de recensement particulières ainsi que les bestiaux qui se trouvent dans la commune et dont les propriétaires habitent au dehors.

Entre les Notes

La Presse française

Le Bonnet Rouge écrit : « Il ne reste que deux moyens pour obtenir les buts de guerre que l'Entente s'assigne : le complet épuisement de l'adversaire ou la victoire décisive. On ferait mieux de ne pas compter sur l'épuisement. Une victoire décisive ne pourra être atteinte que lorsque les armées allemandes auront été repoussées en Allemagne. »

La Presse hollandaise

Le Nieuws van den Dag écrit : « Plus clairement que jamais, les Alliés ont cette fois laissé entendre qu'ils ne voulaient pas de la paix. L'Entente veut appliquer le principe de nationalité chez les Puissances centrales, mais pas chez elle. L'Entente a des vues de conquête. »

La Presse anglaise

Le correspondant londonien du **Manchester Guardian** écrit : « Au point de vue diplomatique, l'apparition simultanée des deux notes a été l'événement le plus dramatique de la guerre. La note allemande était évidemment écrite pour refuser la note des Alliés à l'Amérique, mais en supposant que les Alliés auraient craint de communiquer leurs conditions. Cette offre impressionnante de l'Allemagne de faire connaître ses conditions au moment le plus reculé possible, est publiée le jour même où les Alliés font connaître leurs conditions effectives. Ceci est un désastre diplomatique. La note des Alliés a de la valeur en tant que preuve et confirmation de leur accord mutuel. Les conditions principales sont actuellement énoncées dans leurs traits principaux. De ce fait, l'Entente est consolidée. Cela n'ignorera la cause des Alliés dans les pays neutres principalement en Amérique. La note ressuscite le principe des nationalités et elle ne propose aucune cession du territoire allemand et austro-hongrois, qui ne soit basée sur ce principe. »

La Presse suisse

Le Berner Tagblatt écrit : Le jugement de la note des Alliés doit dire : « L'Entente pouvait frayer un chemin à la

Paix, en acceptant la main des adversaires ou des neutres amis. Elle continue la guerre parce qu'elle s'étend sur des questions de nationalité et sur la domination mondiale. »

La presse danoise.

Au sujet des conditions de paix des alliés, le **Politiken** de Copenhague déclare qu'aucun parti en Allemagne ne peut accepter ces conditions.

La presse suédoise

Stockholms Dagbladet écrit : « Les lecteurs avertis et jugeant froidement les choses ne se laisseront naturellement pas leurrer par le verbiage de la libération des peuples opprimés, mais ils voient bien que cette saillie dorée ne contient autre chose qu'un programme de conquêtes à la Napoléon, si l'on veut bien considérer de cette manière ses délimitations granitiques. »

Lorsqu'en outre les Alliés assurent qu'il va de soi que leur intention n'a jamais été d'annuler le peuple allemand, il ne faut voir en cela qu'une belle fleur de style, qui est impuissante toutefois à masquer le fait que la réalisation des buts de guerre de l'Entente paralysait politiquement et commercialement l'empire allemand pour une période de temps incalculable. Les petits Etats européens ne sont pas ceux qui auraient le moins de motifs pour craindre, d'après cette réponse à M. Wilson, que si les trois puissances dirigeantes de la décuple alliance pouvaient mener à bonne fin leurs buts de guerre, elles mettraient bel et bien à exécution le programme que leurs ennemis leur imputent : l'hégémonie de l'Europe et la domination commerciale du monde. »

Le Svenska Dagbladet écrit : Ce qui saute le plus aux yeux, c'est la proclamation du principe des nationalités. Ce fait, joint à l'exigence d'extension de puissance et d'agrandissement territorial de la Russie, donne à la note un cachet de conception très unilatérale quant à l'application de ce principe.

Le discours de Lloyd George au Guildhall ne respire pas moins d'ardeur belliqueuse que la note elle-même. Aussi là où l'on s'efforce le plus à exposer sous le jour le plus radieux possible la note de l'Entente, il sera difficile d'y déceler la conception de buts de guerre autres que ceux que Lloyd George a caractérisés récemment avec tant de coloris par l'expression de boxe : « mettre knock out ». Il est clair qu'une telle paix ne peut viser qu'une Allemagne complètement vaincue et anéantie. »

La Presse américaine

L'Evening Post dit avoir appris de source autorisée que dans les sphères bien informées, on a l'impression que la note réponse de l'Entente à Wilson ne ferme pas encore le chemin à d'autres possibilités de paix. Le Président transmettrait la note officiellement à l'Allemagne et attendrait de nouvelles propositions de Berlin.

La réponse des Alliés à M. Wilson

Les **Daily News** mandent de Washington que le président Wilson est quelque peu déçu que les puissances alliées n'aient pas ménagé la possibilité de négociations de paix. On croit dans les milieux officiels que la réponse des Alliés mettra fin à l'attente d'une paix prochaine. Les conditions sont beaucoup trop difficiles pour que l'Allemagne puisse les prendre en considération.

Une lettre du Kaiser

L'officielle **Gazette de l'Allemagne du Nord** publie une lettre du Kaiser au chancelier de l'Empire qui, quoique antérieure à l'offre de paix, s'y rapporte cependant :
Nouveau Palais, 31 octobre 1916.
Mon cher Bethmann,

J'ai encore bien réfléchi à notre entretien. Il est clair que chez les peuples ennemis, fascinés par la guerre, que l'on a trompés, à qui l'on a menti et chez qui on a entretenu la haine et la folie des combats il ne se trouve pas d'hommes qui ont le courage moral de prononcer les paroles libératrices. Faire la proposition de paix est un acte moral qu'il est nécessaire de poser pour soulager le monde — les neutres aussi — du poids qui pèse sur tous.

Cet acte peut être posé par un monarque qui a une conscience, qui se sent responsable devant Dieu et qui a du cœur pour ses sujets et pour ses ennemis et qui ne se soucie pas de la mauvaise interprétation que l'on peut donner à ses intentions.

J'ai ce courage, je tenterai avec l'aide de Dieu. Soumettez-moi bientôt la note et préparez tout.

(s.) GUILLAUME I. R.

Le Cabinet américain

Reuter mande : Le Cabinet américain a discuté la réponse de l'Entente. Peu après, M. Wilson, a conféré avec M. Lansing. Il paraît que le Président apprécie hautement la franchise et la courtoisie de la réponse des Alliés et il nourrit encore l'espoir que les Puissances centrales feront connaître leurs conditions.

Au cours d'un banquet

Prenant la parole au cours d'un banquet républicain, M. Howard, juge au tribunal supérieur de New-York a déclaré : « La guerre serait terminée en huit jours si le

Président et le Congrès exigeaient la paix en déclarant aux belligérants que les États-Unis ne continueraient plus à leur fournir des vivres et du matériel de guerre. La situation du marché des produits alimentaires devient du reste dangereuse en Amérique et il est temps que nous songions à nous protéger. S'il est vrai que les fabricants de munitions et les spéculateurs en produits alimentaires désirent que la guerre continue, le peuple américain, lui, est arrivé à peu près à la limite de sa patience. »

A l'Extérieur

Allemagne. — **Conférence des Puissances centrales.** — La conférence des présidents parlementaires des quatre puissances centrales (Allemagne, Autriche-Hongrie, Bulgarie et Turquie) aura lieu le 19 courant à Berlin.

Chez les socialistes. — La commission du parti socialiste allemand se réunira le 18 janvier pour discuter la situation intérieure du parti.

Une requête. — L'association des ménages de Berlin, dont les 78 groupes comptent 80,000 membres, a adressé à l'office du ravitaillement de guerre, une requête avec des propositions pour que cet organisme veille à ce que le ravitaillement en lait de la ville soit mieux réglé, en considération surtout de la jeunesse en période de croissance.

A propos des envois aux ouvriers. — En ces derniers temps, de nombreuses marchandises ont été expédiées aux ouvriers travaillant en Allemagne. L'attention est attirée sur le fait que l'exportation de vivres, tabac, cigares, cigarettes, savon, hors du territoire du gouverneur général est interdite et que les colis contenant ces produits et destinés à des ouvriers, ne seront pas envoyés. L'exception faite pour les prisonniers de guerre ne peut s'appliquer aux ouvriers.

Une idée. — Dans certains cercles, on commente vivement l'idée d'émettre, lors du prochain emprunt de guerre allemand, une série de timbres spéciaux qui ne seraient valables que pendant le temps de souscription et seraient réservés aux souscripteurs.

Les étudiants aux universités. — De plus en plus, se manifeste parmi les femmes le désir de s'émanciper scientifiquement et de se mesurer sur tous les terrains avec l'homme. Cette tendance ressort éloquentement d'une statistique publiée par la **Revue hebdomadaire de médecine de Munich**, qui donne des chiffres intéressants sur la fréquentation féminine aux universités allemandes. Il résulte de cette statistique que dans l'ensemble des universités d'outre-Rhin, les cours du semestre 1908-1909 ont été suivis par 1,077 femmes, ceux de 1910-1911 par 2,419 femmes, ceux de 1912-1913 par 3,213 femmes et finalement ceux de 1915-1916 par 4,796 femmes. Dans ces chiffres le nombre des étudiantes en médecine inservient respectivement pour 334, 565, 715 et 1,229.

France. — **Intempérie.** — Une violente tempête de neige s'est abattue sur la Bretagne jeudi. Dans les régions sud-ouest de la France, la neige et la pluie sont tombées en abondance.

Dans le port de Cherbourg, le trafic a cessé pendant trois jours à la suite de la violente tempête. On signale de grands dégâts.

Les informations des Pyrénées signalent de fortes chutes de neige et des inondations.

Une alerte. — L'Agence Havas annonce Des dépêches du front signalant que des zeppelins se dirigeaient vers le sud, les mesures de précaution prescrites ont été prises jeudi soir à Paris. A 6 h. 45 du soir la place forte a lancé le signal : « Attention Attaques aériennes ! » La police a immédiatement fait éteindre les lumières. La fin de l'alarme a été sonnée à 7 h. 40.

Cuivreux phénomènes atmosphériques. — On écrit de Mont-de-Marsan au **Matin** : A l'aube une gerbe de feu aux flammes multicolores est apparue dans notre région, et durant quelques secondes la terre en a été éclairée comme par de puissants projecteurs. En s'éclipsant, le phénomène a laissé dans le ciel bleu une étroite ligne horizontale, se déplaçant dans la direction du nord-ouest au sud-est.

Le Pillage des brasseries Zimmer. — **Du Temps** : Dans la soirée du 2 août 1914 et dans la matinée du lendemain, les deux établissements de la Société des brasseries et tavernes Zimmer de la place du Châtelet et de la rue Blondel, furent envahis par une bande de manifestants qui les pillèrent de fond en comble. La réparation du préjudice subi incombant à la ville de Paris et à l'Etat, la Société des brasseries Zimmer demandait hier aux juges de la première chambre, de faire droit à son action, en paiement d'une somme de fr. 56,417,25 à titre de dommages-intérêts. Le tribunal conformément aux conclusions du substitut A. Rouhac, a répondu que ce chiffre d'indemnité, fixé d'ailleurs par expertise, était justifié et qu'il devait en outre s'accroître des intérêts à partir du jour de la demande en justice. Le jugement a spécifié que le montant de cette condamnation serait supporté 80 p. c. par l'Etat, 20 p. c. par la ville de Paris.

Une ligue. — On vient de former en France, une ligue pour la protection des intérêts des hommes impropres au service.

Une interpellation. — Le général Malvy a introduit une interpellation sur le fait que, jusqu'à fin 1916, le nombre des réfugiés a atteint un million.

Autriche-Hongrie. — **Un projet de loi.** — Le ministre des finances a déposé à la Chambre un projet de loi sur l'introduction d'un impôt de guerre sur les chemins de fer, l'augmentation des taxes pour les transports et les lettres de voitures, accusés de réception et mise en dépôt.

Hollande. — **La Première Chambre.** — Les membres de la Première Chambre sont convoqués en réunion pour aujourd'hui mardi.

Invitations. — Les membres de la Première Chambre et leurs dames ont été invités, par les ministres de la guerre et de la marine, à assister demain mercredi à une représentation spéciale du film cinématographique « L'armée et la flotte ». »

A propos de la réponse de l'Allemagne. — **Le Vaterland** de La Haye écrit que la réponse de l'Allemagne à la protestation du gouvernement néerlandais contre la déportation des Belges est très avenante pour la Hollande et très honorable à tous points de vue. Personne ne s'attendait à ce que l'Allemagne différerait complètement ses mesures à la suite de cette note. La Hollande ne pouvait attendre uniquement de l'Allemagne qu'elle se rende au désir de la Hollande pour autant que la responsabilité de celle-ci fut en jeu.

M. Goeman Borgesius. — On annonce que M. Goeman Borgesius, président de la Chambre hollandaise est très gravement malade ; son état ne laisse, paraît-il, aucun espoir et on s'attend à tout moment à une issue fatale. Le président venait d'atteindre sa soixante-dixième année ; il y a quelques jours un groupe important de parlementaires appartenant à tous les partis avait projeté d'organiser à l'occasion de cet anniversaire une grande fête, mais le jubilaire en présence des circonstances actuelles, avait demandé aux organisateurs de renoncer à leur projet.

Le prix des œufs. — Le ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce aux Pays-Bas vient de prendre un arrêté fixant à 11 1/2 cents pièce le prix maximum des œufs frais. Le prix des œufs conservés reste fixé à 6 cents pièce.

Fraudeurs noyés. — A Wel-sur-Meuse a été rejetée une barque qui avait la quille en l'air. Au cours d'une enquête, il a été établi que trois individus avaient voulu traverser clandestinement la Meuse, avec des marchandises prohibées à l'aide de la barque que l'on a trouvée renversée. Un des occupants a pu être sauvé, les deux autres se sont noyés.

Exportation de poissons. — **Le Nieuwe Courant** annonce que le vapeur « City of London » est arrivé au port d'Ymuiden pour prendre livraison d'une importante cargaison de poissons, en destination de la Grande-Bretagne.

Un monument au Président Steyn. — On mande de La Haye qu'un comité vient d'être constitué pour élever, sur une des places publiques de la capitale, un monument à la mémoire du président Steyn.

Les camps de réfugiés. — Au cours d'une récente séance au Parlement, le ministre de la guerre a donné quelques renseignements sur la population des camps de réfugiés aux Pays-Bas.

Au camp de Nunspeet, il y avait en janvier 1915 7,154 réfugiés ; le camp avait été installé pour un total de 13,000 personnes ; en décembre 1915 le chiffre tombait à 4,053 et en décembre 1916 à 3,208.

Au camp de Edo organisé pour 9,000 réfugiés, le chiffre est tombé à 4,225 au 27 novembre 1916.

Enfin le camp de Uden organisé pour 6,000 réfugiés, en comprend actuellement 5,960.

La fin d'une grève. — L'Union des machinistes de la marine marchande a fait savoir au ministre de l'Agriculture, Commerce et Industrie, qu'ils étaient prêts à reprendre la mer aux conditions à fixer par le ministre précité, ce qui met fin à la grève qui dure depuis quelque temps déjà et dont nous avons fait mention en temps opportun.

L'exportation de chevaux. — **Du Nieuwe Rotterdamse Courant** : Désirant donner suite à plusieurs questions qui lui avaient été adressées, le ministre néerlandais de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie a déclaré officiellement que les 12,000 chevaux dont l'exportation a lieu actuellement, comprennent des poulains entiers et des poulains-hongres de moins de 20 mois, donc des bêtes qui ne sont pas encore propres à aucun service et qui ne peuvent en aucun cas être utilisées par l'armée.

La Hollande exporte régulièrement des chevaux. Cette exportation s'est élevée en 1912 et 1913 à fr. 19,359 et 22,456 chevaux respectivement. Depuis le début de la guerre, cette exportation a toutefois été limitée aux poulains entiers et hongres âgés de moins de 20 mois. On en a exporté en 1914, 17,700 et en 1915 17,171. Il n'a pas été exporté d'autres chevaux, à l'exception d'un très petit nombre d'étalons réformés et de chevaux de voiture. En 1916 on n'a pas exporté de jeunes chevaux, mais bien 3000 vieux chevaux environ.

En congé illimité. — Sauf imprévu, la levée de 1911 des corps non montés, à l'exception des torpilleurs et de l'artillerie des forts cuirassés, sera envoyée en congé illimité vers le 10 mars prochain.

Angleterre. — Conseil de guerre à Londres. — Le Times annonce qu'un Conseil de guerre s'est réuni à Downingstreet pour délibérer sur le renforcement de l'armée et le service général. MM. Lloyd George, Henderson, Prothero, lord Rhonda et Hodge y ont participé. Les mesures prises actuellement seront encore étendues. On s'attend à ce que tout homme valide, au-dessous de 31 ans, soit appelé au service actif.

A propos du blocus. — Selon différents journaux, au cours d'un dîner donné en son honneur à la City, l'amiral Jellicoe aurait déclaré qu'un blocus très sérieux comme on aurait pu l'exercer précédemment n'est pas possible.

Irlande. — Film interdit. — Le Morning Post annonce que le film « Ireland a Nation » qui a été représenté à Dublin et qui montrait des épisodes de l'histoire irlandaise, a été interdit dans toute l'Irlande.

Grèce. — Retour à Athènes. — Les journaux français annoncent que les légations et colonies des puissances alliées qui s'étaient retirées à Salamis, sont rentrées à Athènes.

La situation. — Havas mande d'Athènes: L'acceptation de l'ultimatum de l'Entente par le gouvernement grec a été accueillie avec joie par la partie pacifique de la population grecque, et a amené une heureuse détente de la situation. Le gouvernement a commencé à souscrire aux exigences de l'Entente. Deux trains transportant des troupes et du matériel de guerre sont partis vers le Péloponnèse. Le général Kalaris, général commandant du 1^{er} corps d'armée (Athènes), dont l'Entente avait réclamé la démission, a demandé son congé. Les journaux officiels annoncent que les autorités militaires ont remis aux Alliés 6 batteries avec leurs accessoires. D'autre part, dans une réunion, 3,000 assistants ont exprimé, par des hommages au Roi, leur mécontentement au sujet de l'acceptation de l'ultimatum.

Pologne. — Le Conseil d'Etat. — La Kriegszeitung mande de Vienne: Le Conseil d'Etat polonais s'est réuni dimanche; il a été solennellement reçu par les gouverneurs des deux régions. Lundi, il a tenu sa première séance dans laquelle a été choisi le maréchal de la Couronne. Conformément aux statuts, les séances ont été secrètes.

Danemark. — Le parlement. — La Chambre et le Sénat danois sont convoqués pour mardi en séance commune à huis clos. Au cours de cette séance, qui est attendue avec un grand intérêt par les milieux politiques, le ministre des Affaires étrangères fera des communications sur la situation internationale actuelle, notamment en ce qui concerne les relations commerciales.

Italie. — Le commerce. — L'agence Stefani mande de Rome: La Gazzetta Uffiziale annonce que le gouvernement italien a dénoncé les traités de commerce avec le Japon, la Roumanie, la Russie, la Serbie, l'Espagne et la Suisse. Ces traités cessent d'exister à partir du 31 décembre.

Saint-Marin. — Un ministre concussionnaire...! — On annonce de Rimini que le commandeur Olinio Amati vient d'être arrêté sous l'inculpation de détournements commis au préjudice de la République de Saint-Marin, — cette «puissance», de 61 kilomètres carrés, dont les 11.000 habitants ignorent les horreurs de la guerre! Ces détournements s'élevaient à une somme de plus de 2 millions.

Olinio Amati a avoué que, à la suite de spéculations financières malheureuses, il avait soustrait 5.000 titres de 500 lire. Olinio Amati a été deux fois régent de la République de Saint-Marin, puis ministre plénipotentiaire en Italie. Le concussionnaire, qui est malade, est soigné chez lui, où il est placé sous bonne garde.

Espagne. — Découverte de gisements de platine. — Jusqu'à présent le platine venait exclusivement des montagnes de l'Oural, et la Russie détenait le monopole de ce métal précieux. Ce monopole semble être désormais compromis par la découverte en Espagne de gisements importants de péridot, le minerai dont le platine est extrait; les gisements en question mesurent 1500 kilomètres carrés de superficie et sont situés dans la Sierra Ronda, au sud de l'Espagne. La revue allemande pour la chimie appliquée dit à ce sujet qu'un alliage de cuivre, de manganèse, de silicium, de wolfram, de nickel, d'aluminium, de fer, de chrome et de molybdène présenterait toutes les caractéristiques du platine; le point de fusion de cet alliage est très élevé et son immunité contre les acides considérable.

Roumanie. — Sur le Danube. — L'Odeska Listok annonce que des patrouilles de cavalerie ennemie ont franchi le Danube devant Reni.

Galatz est bombardée de l'est et du sud par des canons de gros calibre. Une opinion. — Le correspondant à Paris du Corriere della Sera télégraphie: Les Russes ne parviendront pas à résister longtemps près de Galatz; toute la Moldavie devra sans doute être abandonnée et la retraite devra vraisemblablement être poursuivie jusqu'au delà de la frontière russo-roumaine.

Les ambassadeurs des pays neutres. — On mande officiellement de Berlin: «Les gouvernements neutres qui ont des représentants à Bucharest ont été priés de rappeler ces représentants car, depuis que le gouvernement roumain a quitté Bucharest, que la forteresse a été prise et qu'on y a installé une administration militaire, il ne leur est plus possible d'y exercer des fonctions diplomatiques. Les ambassadeurs neutres ont quitté Bucharest le 13 janvier par un train spécial qui a été mis à leur disposition. Les bruits répandus dans la presse ennemie, relativement à une expulsion des ambassadeurs et les commentaires dont on a fait suivre ces bruits, sont dénués de tout fondement.»

Portugal. — Les sujets allemands. — Le gouvernement portugais a chassé tous les Allemands de son territoire et a saisi leurs biens qui ont, à présent, été vendus publiquement.

L'état de siège. — L'état de siège a été levé à Lisbonne.

Amérique. — Les bénéfices de guerre. — Le Manchester Guardian annonce qu'au cours de l'exercice finissant le 30 juin 1916, le montant des contributions de guerre aux Etats-Unis s'est élevé à 68 millions de dollars contre 41 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Le total des contribuables est resté sensiblement le même, soit environ 337.000 imposés.

Le consul mexicain. — On annonce que le consul général du Mexique sera poursuivi pour fournitures d'armes, dit-on.

Un projet de loi. — Le Sénat de Washington a, par 55 voix contre 32, accepté un projet de loi, par lequel la vente des boissons alcooliques sera interdite dans le district de Columbia. Toutefois, on pourra en apporter de petites quantités pour la consommation personnelle. Le district de Columbia est la région dans laquelle est située la ville de Washington.

La construction des navires. — La construction de navires en bois a repris sérieusement depuis la guerre. Le bureau de navigation américain a demandé à ce sujet des renseignements à 145 constructeurs de navires en bois. Des principales réponses reçues, il appert qu'au 1^{er} février 1916, 116 navires jaugeant 156.615 tonnes étaient en construction ou étaient commandés.

La construction des navires en acier a également augmenté dans des proportions considérables. A la date précitée, 400 navires en acier, jaugeant 1.428.000 tonnes, étaient en construction dans les chantiers. Les chiffres correspondant de 1915 indiquaient 202 navires jaugeant 761.511 t., total qui a donc été doublé.

Mécontentement. — On est mécontent de l'envoi annuel de 10.000 Japonais au Brésil.

Les prêts aux alliés atteignent 10 milliards. — Les prêts directs faits par les Etats-Unis aux Alliés ne sont pas inférieurs à 10 milliards, dit le Chicago Herald.

Les principaux emprunts sont les suivants: 2 milliards 1/2 à 5 1/2 %, pour deux ans, à l'Angleterre; 1,500 millions, à 5,75 et 5,85 %, pour trois et cinq ans, à l'Angleterre; 500 millions, à 5,75 %, pour trois ans, à la France; 850 millions d'emprunt commercial français; 250 millions, à 6 %, pour cinq ans, à la Ville de Paris; 180 millions, à 6 %, pour trois ans, aux villes de Bordeaux, Lyon et Marseille; environ 500 millions au Canada, pour 600 millions à des villes et des provinces canadiennes; 250 millions, à 6,5 %, pour trois ans, et 250 millions, à 6,75 %, pour cinq ans, à la Russie; 125 millions à 6 %, pour un an, à la Russie; 25 millions, à 5,25 %, pour trois ans, à Terre-Neuve.

A propos du traité russo-japonais. — Le correspondant du Kolnische Zeitung à Washington mande que, dans les cercles gouvernementaux, on attache une importance extraordinaire aux avis reçus relativement au traité conclu entre la Russie et le Japon. Dans ces avis, il est mentionné que certaines clauses qui ne font pas partie de celles qui ont été publiées sont d'un effet extraordinaire émiettant.

Argentine. — Les matelots de l'«Eber». — Le Temps mande de Buenos-Ayres: Le ministre des affaires étrangères a décrété que les matelots allemands de la canonnière «Eber», internés à l'île de Martin Garcia, devront être transférés à bord du vapeur autrichien «Seydlitz» qui se trouve dans le port de Bahia Blanca. La surveillance a été confiée à 100 soldats de la marine argentine.

SUR MER. — Londres. — Lloyd annonce que le vapeur britannique «Excellent» a vraisemblablement coulé.

Lisbonne. — L'équipage du vapeur coulé «Ville du Havre» a été débarqué à Lisbonne par le vapeur norvégien «Dallac».

Londres. — Lloyd annonce que le vapeur norvégien «Cuba» a recueilli l'équipage du vapeur danois «Fuborg».

Londres. — L'Amirauté a informé tous les navires marchands qu'un petit croiseur allemand, jaugeant environ 4,000 tonnes, se trouvait le 4 décembre dernier à 40° 34' de latitude et à 27° 57' de longitude.

Ymuiden. — Le vapeur néerlandais «Neptunus», rentré le 12 à Ymuiden, a rapporté qu'il a rencontré, dans le golfe de Biscaye, l'épave du vapeur français «Omnium». L'équipage s'était sans doute sauvé dans les canots. Le vapeur «Omnium» avait été construit en 1915 et jaugeait 6.000 tonnes.

Milan. — Le Corriere della Sera annonce que le général Bandini, commandant des troupes italiennes opérant en Albanie, se trouvait à bord du vaisseau de ligne «Regina Margherita».

Londres. — Les journaux annoncent que le vapeur «Kelvindale» (3,230 tonnes) a coulé à la suite d'une collision. Les navires suivants sont en retard et considérés comme perdus: le vapeur français «Polayo» (1,641 tonnes) et le vapeur britannique «Lorca» (4,129 tonnes), qui faisait route de Norfolk à Calais.

Londres. — Lloyds annonce que le vapeur «Rubby» a été coulé. On suppose que le vapeur «Brentwood» a été coulé. Le vapeur grec «Evangelos» a été coulé aussi.

Londres. — Lloyds annonce que le vapeur anglais «Beaufort» a été coulé.

Echos et Nouvelles

Le grand procès de la Panno.

Dans le procès intenté à MM. de Preme, Masui, Vandenplas et Mahieu, relatif à des fraudes de fournitures pour l'armée belge, la Cour militaire a admis la thèse juridique de la défense concluant à l'inapplicabilité de la loi hollandaise de 1914 et elle a ordonné à l'auditeur militaire d'établir et de prouver la qualité de militaire

attribuée à MM. de Preme et Vandenplas. Le débat sur ce point est renvoyé à un mois.

La carrière de Clara Ward

A propos de la disparition de Clara Ward, qui vient de mourir à Padoue, on rappelle qu'elle était fille d'un Américain, le commodore Ward, qui possédait une grande fortune et qui, dit-on, mourut fou. Clara vint à Paris à l'âge de 14 ans. Elle fit son éducation dans un couvent où elle avait plaisir à choquer la timidité des religieuses. A 18 ans, elle fit son entrée dans la société parisienne, qu'elle éblouit par sa beauté et ses millions. Elle épousa, en 1890, à Paris, le prince de Caraman-Chimay, fils du ministre des affaires étrangères du gouvernement belge. Elle eut deux enfants de ce mariage. En 1896, elle s'enfuit avec Rigo et commença une vie tapageuse dans les grandes capitales de l'Europe et en Egypte. Elle épousa Rigo en 1904. Puis elle le quitta pour épouser un certain Peppino Ricciardo, qu'elle quitta de nouveau pour épouser M. Cassalota. S'il est vrai que le commodore Ward finit ses jours dans une salle d'aliénés, bien des circonstances de la vie scandaleuse de cette femme se trouvent expliquées.

Incendie à Bruxelles.

Samedi soir, vers 6 heures, un incendie a éclaté dans l'imprimerie de l'Etat, rue de Louvain. Environ mille kilos de vieux papier ont été détruits par le feu. L'incendie fut éteint en un quart d'heure; on croit qu'il est dû à un court circuit.

La Vie en Belgique

A LIÈGE

LE CARNET D'UN LIÉGEOIS

Pour les Petits

Le Comité de ravitaillement vient de faire œuvre sage et bienfaisante en décidant d'étendre aux enfants de deux à trois ans, ainsi qu'aux enfants malades, jusqu'à cinq ans, le bénéfice des distributions de lait condensé qui, d'après les premières indications données, ne devaient être faites qu'aux enfants de moins de deux ans.

Le problème de l'alimentation de la première enfance est à coup sûr le plus grave de tous ceux qui se posent à l'attention des personnes qui ont assumé la tâche délicate de pourvoir à nos besoins matériels pendant cette période d'épreuves. Toute autre question, quelque importante soit elle, doit céder le pas à celle là, qui est liée indissolublement à celle de notre avenir.

Voilà donc assurée l'alimentation des petits enfants de ceux «qui peuvent payer». Tout le monde s'en réjouira car ils étaient jusqu'ici, malgré les apparences, les plus malheureux de tous. Ne participant à aucune des multiples œuvres créées en faveur de l'enfance, leurs malheureux parents, bien que travaillant dur pour leur assurer la pâture quotidienne, les voyaient avec désespoir dépérir, faute d'une quantité suffisante de lait.

Malheureusement, combien n'y a-t-il pas de ménages, même parmi ceux qui disposent encore de quelques ressources, à qui il sera absolument impossible, faute d'argent, d'acheter les boîtes de lait condensé du ravitaillement! Malgré les œuvres, pourtant nombreuses et actives, et dirigées par des personnes dont le dévouement et la générosité sont indéfinissables, ces malheureux continueront à être privés, vu le manque de lait pur et la rareté du lait condensé, de la nourriture que réclament impérieusement leurs petits. Les lettres navrantes que je reçois par morceaux chaque jour sont édifiantes à cet égard: on ne se figure pas le nombre terrifiant de familles pauvres où il y a jusqu'à quatre ou cinq enfants malades, et le plus gravement, faute de lait et de fortifiants.

Grâce au don princier de la Société du Grand Bezar, nous pourrions, pendant un certain temps, ramener la joie et la santé dans ces foyers déshérités. Mais vous concevez fort aisément que, vu le nombre considérable des demandes dignes d'intérêt qui nous sont faites, notre provision de cinq mille boîtes, pour impensable qu'elle soit, ne tardera guère à être épuisée.

Une fois de plus, nous faisons un chaleureux appel à la générosité de nos lecteurs. Que tous ceux qui le peuvent s'efforcent, chacun selon ses moyens, de continuer l'œuvre que nous avons entreprise.

PRÉDON.

Au Mondain: GERMINAL

POUR LES OUVRIERS MINEURS. — Nous apprenons avec plaisir que la plupart des charbonnages du bassin de la Meuse et du pays de Herve, ont décidé d'accorder à leurs ouvriers une majoration de salaire de cinq pour cent. Voilà une nouvelle que nous nous empressons de publier.

AUX BONNES MÉNAGÈRES. — Toutes les bonnes ménagères ont hâte de se procurer l'Almanach Bénard, le trésor des ménagères, en vente chez tous les libraires et marchands de journaux au prix minimum de 25 centimes.

MORT SUBITE. — Dimanche, M. Jean H., demeurant place Maghin, assistait à une séance dans un local de l'Hôtel des Comtes de Méan, rue Mont-Saint-Martin, quand subitement il s'effaissa. M. le D^r Renard ne put que constater le décès. (T.)

COLLISION. — Dimanche matin, une voiture attelée d'un cheval roulait à vive allure que de Fragnée, lorsque le véhicule prit en écharpe une charrette qui stationnait à cet endroit. Du choc, M. A. fut projeté sur le pavé. Il ne portait que quelques légères contusions. (T.)

IMPORTANT CAMBRIOLAGE. — Dimanche soir, M. G., ingénieur, rentrant chez lui, qui de la Boverie, en compagnie de son épouse, aperçurent de la lumière dans le vestibule et au premier étage. M. G. se précipita à la permanence et M. Collet, officier de police, se rendit immédiatement sur les lieux. Des constatations faites par les époux G. et par M. Collet, il

a été constaté que des escarpes se sont introduits dans l'immeuble en escaladant un mur de clôture. Ils ont ensuite brisé un des carreaux d'une fenêtre. Ils ont fait main basse sur des objets tels que bague chevalière, pendentif, chaîne de montre, hochet pour enfant avec manche en nacre, cuillère à œuf pour enfant. Ils ont emporté en outre une paire de souliers en cuir verni, deux kilos de chocolat «Suchard», un parapluie. Le coffre-fort, qui était placé dans une pièce du premier étage, a été trouvé sur le palier, sans avoir toutefois été fracturé. (T.)

Quelques références à l'actif de la Lessiveuse Nationale Vapora en machines et en produit:

L'Hospice St-Henri, à Soiron;
L'Hospice St-Charles, à Spa;
Les Hospices Civils de Liège;
Les Tramways communaux de Liège;
Les Charbonnages de la Batterie, à Liège. (12046)

ACHAT D'OBLIGATIONS
PAIEMENT IMMÉDIAT.
9 à 6 h. Dimanche 9 à 11 Rue de l'Université, 11
6030

Le produit Vapora garanti non caustique est adopté par toutes les Communautés, Hôpitaux et Hospices Civils de Liège et environs. (12047)

EN PROVINCE

GRIVEGNEE. — Où en est-on? — Telle est la question que les habitants de la commune se posent en ce moment au sujet des pommes de terre. Il est vrai que, voilà un mois, on faisait encore une distribution de 1 kil. par personne, et que depuis octobre nous avons déjà reçu 9 kil. du précieux tubercule!

A qui incombe la faute? Mystère! Personne ne connaît le motif de cet état de choses; en effet, que faut-il croire quand on voit qu'à Chénée, Vaux, etc., les distributions ont lieu régulièrement? Allons, messieurs du Comité, un bon mouvement, songez que vous avez une population de douze mille âmes à entretenir. (E. V.)

Conférence. — Dimanche 14, a eu lieu à l'école de la Bonne-Femme, la 6^e conférence organisée par l'Administration communale. Orateur: M. le docteur Lacombe, qui avait choisi comme sujet: «L'inspection médicale scolaire». C'est devant un public des plus nombreux et après avoir été présenté par l'échevin Grisard, qu'il prit la parole. Il nous démontra les énormes progrès réalisés depuis le siècle dernier jusqu'à ce jour, tant dans l'enseignement que dans la culture physique et intellectuelle, et il nous fit valoir la nécessité de la visite médicale des enfants fréquentant les écoles et de l'inspection sanitaire de ces établissements. Ensuite il fit distribuer à l'auditoire un tableau afin que chacun puisse mieux se rendre compte des différents points qu'il exposait sur les diverses maladies qui atteignent 75 % des écoliers, ce qui, vu leur état maladif, les empêche de profiter des leçons données par le personnel enseignant. A la fin de cette instructive conférence, M. l'échevin Grisard remercia l'orateur au nom de l'Administration communale. (C. R.)

St-NICOLAS. — L'alimentation. — Un lecteur nous écrit: «Le Comité d'alimentation est enfin arrivé à satisfaire la population de la commune: depuis le 10 août dernier le comité n'avait pas distribué un gramme de pommes de terre.

Aujourd'hui la population est en fête. On distribue 1/2 k. par personne.

On se demande pourquoi par ces temps si difficiles déjà, la population doit attendre des heures interminables pour recevoir les pains à la porte. On dirait que le comité ne veut tenir compte d'aucune amélioration. Il serait si simple cependant de servir le public par l'intérieur et au lieu de pratiquer un guichet dans la fenêtre de façon à ce que le public soit à l'abri. Mais hélas c'est trop facile et deux ans n'ont pas suffi pour démontrer les dangers du système établi...»

SERAING. — En jouant. — En jouant dans la cour de l'école, Bosch Jean, âgé de 3 ans, demeurant rue Ferrer, est tombé si malheureusement qu'il s'est cassé la jambe gauche. M. le D^r Gérard lui prodigua ses soins et ordonna d'urgence son transfert à l'hôpital communal. Triste coïncidence, la mère du pauvre petit s'y trouve déjà depuis plusieurs semaines. (D.)

Vol de plomb. — Des voleurs ont pénétré nuitamment, à l'aide d'escalade et d'effraction, dans les magasins Gielen frères, rue Philippe de Marinx, et y ont enlevé de nombreuses feuilles de plomb et un pot de couleur d'une valeur de 30 fr.

Vol d'une chèvre. — On a également volé, au préjudice de M^{me} V^e Hoffman, rue du Chêne, une chèvre d'une valeur de 100 francs.

Vol de choux. — Pendant que M. Liebens, garde-nuit à la Société de Marihay, était à son service, des malfaiteurs ont pénétré dans son jardin et ont fait main-basse sur une centaine de choux.

JEMEPEPE. — Arrestation. — La police vient de mettre en état d'arrestation deux individus de la commune, H... Gérard et S... Noël, âgés respectivement de 25 et 22 ans. Ils furent rencontrés la nuit de jeudi par les agents auxiliaires et trouvés porteurs de tout un attirail de cambrioleurs. Ils sont soupçonnés d'être les auteurs de plusieurs vols qui se sont commis ces derniers temps à Jemeppe.

Une distribution de sucre en morceaux et de cassonade aura lieu aujourd'hui pour le Local Vicinal. La ration est fixée à 500 gr. de sucre et 100 gr. de cassonade par personne. Prix de la ration: 0,55.

FLERON. — Affaire arrangée. — Nous apprenons que la police a fait une descente au lieu dit «Chantraine», où des vols nombreux se sont produits. Plusieurs procès-verbaux ont été dressés.

Accident de roulage. — Samedi un camion de messagerie lourdement chargé se dirigeait vers Retinne, lorsqu'un des deux chevaux glissa sur la neige, entraînant

l'autre dans sa chute. Le voiturier fut projeté sur le sol mais se tira de l'accident sans blessures graves. (N.)

VERVIERS. — La Gilippe. — Voici le tableau des côtes et des entrées du réservoir de la Gilippe pour la semaine écoulée. Le 6: côte 54 m. 70, entrée 286,721 m. c., contenance 12. 398,434 m. c. La lame de 14 centimètres indique un débit à la seconde de 1590 litres. Le 7: 54 m. 64, 165,779 m. c., lame 7 centimètres soit 560 litres. Le 8: 54 m. 60, 122,965 m. c., il n'y a plus qu'un filet d'eau sur les déversoirs. Le 9: 54 m. 55, 78,003 m. c. Le 10: 54,52, 82,313 m. c. Le 11: 54 m. 47, 65,839 m. c. Le 12: 54 m. 41, 57,702 m. c. Le 13: 54 m. 34, 49,952 m. c., contenance 12,109,372 m. c. soit une diminution de 26 centimètres.

Petites nouvelles. — Depuis hier, le local du service des Dîners Economiques est transféré au Louvre, place du Martyr. — Une conséquence directe de la journée de privation du 21 janvier est la fermeture ce dimanche du Théâtre du Vieux-Bourg. La représentation est avancée au jeudi, au Théâtre du Mandé.

Jardins Ouvriers. — Le comité de l'œuvre des Jardins Ouvriers informe les titulaires qu'il sera fait mardi 16 et mercredi 17 courant une distribution d'engrais chimiques.

Les mardis de charité. — La série des mardis de charité du Palais reprendra aujourd'hui par une soirée de gala organisée par le Cercle Philanthropique «Entre nous». La collaboration de M. Descamps, le sympathique ténor qui se fait apprécier unanimement à Liège comme à Verviers et celui de M. Edmond Boumal, violoniste-virtuose, est assurée. Le Cercle symphonique, 50 musiciens, sous la direction de M. Jean Deroousseau, professeur au Conservatoire, fera entendre une sélection de son répertoire et les interprètes de la troupe wallonne du Palais donneront «Valet maqué» pièce en deux actes de H. Hurard.

La semaine prochaine, on donnera «Serveuse», pièce réaliste du même auteur; dont la création fit une sensation profonde. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Chef des coiffeurs. — Dorénavant, les salons de coiffure des membres de l'Union Syndicale seront fermés en semaine à 7 h. L'heure de fermeture du dimanche reste fixée comme précédemment.

Cours d'Esperanto. — La Hejmo esperantista (foyer esperantiste) ouvre un nouveau cours de langue internationale auxiliaire esperanto, le mardi 16 janvier, au local du cercle, chez M. Vandenbrouck, rue de la Station, 31 (entrée particulière). Le cours sera donné tous les mardis de 8 1/4 à 9 1/4 p. et est accessible à tout le monde moyennant un droit d'entrée unique de 25 cent. payable lors de l'inscription.

A propos de tickets. — On sait que depuis la mi-décembre la ration journalière de pain a été portée à 400 grammes par jour et par personne. On nous prie, afin d'éviter les malentendus qui existent encore dans le public à propos du nombre de tickets à distribuer, de donner le tableau de répartition de ceux-ci. Le nombre de tickets est fixé à 14 pour une personne en l'espace de 35 jours soit 5 semaines. Voici ce tableau: 1 personne: 3, 3, 2, 3, 3, total: 14; 2 personnes: 5, 5, 6, 5, 6, total: 28; 3 personnes: 8, 8, 9, 8, 8, total: 42; 4 personnes: 11, 11, 12, 11, 11, tot.: 56; 5 personnes: 14, 14, 14, 14, 14, tot.: 70; 6 personnes: 17, 17, 17, 17, 17, tot.: 84; 7 personnes: 20, 20, 20, 20, 20, tot.: 98; 8 personnes: 22, 22, 22, 22, 22, tot.: 112; 9 personnes: 25, 25, 25, 25, 25, tot.: 126; 10 personnes: chaque semaine 28, total 140. Notons que la première semaine a pris cours au 23 décembre et que le système sera donc repris au 20 janvier.

Distribution de sucre. — La distribution du sucre pour le mois de janvier a lieu depuis hier 15, à raison de 1300 cartes par jour soit 200 à l'heure. Le magasin de la rue du Collège sera ouvert de 9 à 12 et de 1 à 6 heures. Comme précédemment, on devra se munir d'un ticket que l'on obtiendra contre présentation de sa carte de ravitaillement. La ration est fixée à 600 grammes de sucre rangé à raison de 0,54 la ration. Les familles qui comptent plus de 14 membres seront servies le 24 janvier de 2 à 4 h. Il est loisible de renoncer à sa part de sucre rangé pour prendre une même portion de candi à 2,20 le kg. Les coopérateurs non compris dans la distribution qui précède seront l'objet d'une distribution distincte qui aura lieu le 25 janvier de 1 à 6 h. au même local. Ils recevront 300 g. de sucre rangé par tête au prix de 0,27. Ils devront se munir de leur carte rouge et de leur carte de ravitaillement. (G.S.)

HUY. — Au ravitaillement. — Cette semaine, au magasin communal, distribution de 400 grammes de sucre scié par personne, à 0,43 centimes la ration.

Au magasin national, vente de 100 gr. de saindoux par tête, à 0,30 centimes la ration.

Ordre de distribution: Familles non secourues: lundi, du n° 1 à 1000; mardi, 1001 à 2000; mercredi, 2001 à la fin. Personnes secourues: jeudi, du n° 1 à 1000; vendredi, 1001 à 2000; samedi, 2001 à la fin. Cet ordre de distribution sera rigoureusement observé.

En présence de la hausse persistante du prix du papier, le Comité se trouve dans l'obligation de percevoir 0,05 centimes pour le prix des sachets servant à la mise en vente du sucre.

Cependant, il sera loisible à toute personne désireuse de ne pas supporter cette dépense, de se munir d'un sac, sachet ou tout autre emballage pour emporter sa marchandise. (C. R.)

La soupe communale. — Dorénavant, des cartes de soupe seront remises à tous les secourus qui la reçoivent. Ils devront se munir de cette carte et de celles des autres personnes pour qui ils vont chercher la soupe, ainsi que des tickets. La soupe sera refusée à tous ceux qui ne rempliront pas cette formalité ou qui présenteront un nombre de bons supérieur au chiffre indiqué sur leur carte. Dans ce cas, la soupe pourra leur être refusée jusqu'à la fin de la guerre.

Les mesures, s. o. p. l. — A propos du... accident survenu mercredi matin... dont a été victime une pauvre vieille... de 70 ans, de nombreux lecteurs... ont pu lire avec une certaine émotion... la vie d'une partie de la population... En effet, cet accident, occasionné par... explosion d'une lampe contenant du sol... pétrole, n'est nullement isolé, et nom... brées furent les personnes qui faillirent... être victimes d'explosions analogues.

Sous le nom fallacieux de pétrole de... première qualité, on nous vend une... de produit dans la composition... d'entre qu'une certaine quantité de... pétrole et dont la plus grande partie se... compose de matières explosives et dange... reuses au plus haut point. Et ce liquide nous... est vendu au prix de 8.50 et 9 fr. le litre !

Le plus grand nombre de ceux qui... achètent ce pétrole sont, ou des gens de... ménage, ou de pauvres ouvriers qui ne... peuvent se payer le « luxe » d'une... installation électrique et à qui les pouvoirs... publics refusent les moyens de se la fournir.

Ces malheureux ont à choisir : ou ils... doivent s'exposer journellement, par l'em...ploi du pétrole qu'on nous vend actuellel...lement à des dangers très graves, ou ils... doivent subir le supplice de rester dans... l'obscurité durant les longues soirées... d'hiver.

Cette situation est absolument intolér...able et on ne peut aussi légèrement per...mettre le renouvellement d'accident tel... que nous avons à déplorer aujourd'hui... Que l'on vende du pétrole, c'est très bien... et cela nous est indispensable ; mais, tout... au moins, qu'on ne le frelate pas au point... que ce pétrole devienne un danger perma...nent.

Ceux qui ont qualité pour surveiller et... empêcher ces graves abus doivent agir au... plus vite et ne pas attendre que d'autres... malheurs se produisent avant de se mettre... en action.

St-LEONARD. — Vol d'un veau. — Des individus se sont introduits, la nuit, dans l'étable de M. Nicolas Kinet, et ont... enlevé un veau d'une valeur de 125 francs... environ. Les voleurs ont conduit le veau à... 400 mètres de l'habitation de M. Kinet. L'ent...porté et dépecé ; ils ont ensuite transporté la viande et laissé sur place les... dépouilles.

Quelques jours auparavant, une tenta...tive de vol avait eu lieu chez le même M. Kinet. Des escarpes s'étaient déjà introduits dans l'étable ; mais le propriétaire de la maison, s'étant réveillé, avait mis en... fuite les individus qui étaient au nombre de trois. L'un d'eux, en s'enfuyant, tira même un coup de feu dans la direction de M. Kinet. Il est à supposer que ce sont les mêmes qui ont perpétré le vol du veau. Le Parquet fait d'actives recherches. (C. T.)

VILLERS-LE-BOUILLET. — La soupe scolaire. — Enfin, cette commune possède également depuis la 1^{re} semaine de janvier, la soupe scolaire. Celle-ci a été largement subside, grâce à la générosité d'une dame philanthrope de la localité. Le repas... servi à 3 1/2 heures, sous la surveillance de tout le personnel enseignant, et plusieurs dames et demoiselles se sont mises à la disposition du Comité pour en faire la distribution aux élèves.

Tout le monde, parents et élèves, s'en déclare satisfaits. Néanmoins, il y a une petite remarque à faire : pourquoi, à Villers, les enfants ne reçoivent-ils pas, en même temps que la soupe, la miche qui est distribuée dans un grand nombre de localités de l'arrondissement ? Question transmise à Qui de droit. (C. T.)

Prayon F. C. - U. S. de Grivegnée 1-2
Méphisto F. C. - Micheroux F. C. remis
Milmort F. C. - Albert Star 6-3

SCOLAIRES

Série A

Ans P. C. - Tilleul F. C. 1-2
F. C. Liégeois - U. S. Liégeois 6-3
S. C. Bois d'Avroy - F. C. Sérésien 1-2
Standard C. L. - Jemeppe P. C. 19-0

Série B

Milmort F. C. - Micheroux F. C. remis
Kinkempis F. C. - Herstal Sportif
Herstal P. C. - U. S. Grivegnée 0-4
C. S. des Vennes - F. C. Brissoux 0-4

TOUT-PETITS

Standard C. L. - Ans P. C. 1-0
U. S. Liégeois - Tilleul F. C. 1-3
C. S. des Vennes - F. C. Sérésien (H) 5-0
Jemeppe P. C. - S. C. Bois d'Avroy

LA TREIZIEME JOURNEE. — Après. — Ce dimanche 14 janvier n'est heureusement rien de commun avec ce qu'étaient les jours de la semaine écoulée. Le temps s'était remis au sec et en dépit du froid qui sévissait, avait cette fois de qualifier de courageux les fidèles habitués de nos grounds. Enfin, les exceptions sont faites, parait-il, pour confirmer les règles et puisque d'exceptions nous en avons, consignons également que le soleil tenait une légère apparition. Et à ce sujet, qu'il me soit permis d'excuser le séjour éphémère du rayonnant Pléiades dans la manière d'agir n'a été rien moins que celle de tout « homme » qui se respecte. Pensez donc ? Alors que ses premiers rayons déclarent son auguste présence, qu'à peine une chaleur caressante commençait à monter du sol, quelques chauvins (des Esquimaux sans doute) jugèrent utile de le vilipender en ces termes : « C'est toujours bien notre... voilà le soleil qui va fausser le résultat : il gênera nos joueurs au premier time tout en ne manquant pas d'aller se coucher lorsque la reprise commencera. Avouez franchement que sous le coup d'un semblable accueil, il en est plus d'un qui eût estimé la tangente de rigueur et pour peu que je connaisse le caractère rancunier du roi des astres, suis-je enclin à croire qu'il ne nous rendra pas de si tôt. L'avenir nous fixera sur ce point. Quant à moi, puisque des esprits tels qu'il existe encore, éviteraient de perdre mon temps en de longues jérémiades lorsque dame Pluie, sœur Grêle et oncle Eole « présideront » à nos réunions sportives hebdomadaires.

Cela étant, disons quelques mots des rencontres qui déroulées sous d'excellents auspices furent suivies par une assistance excessivement nombreuse.

En division 1, les trois matches qui se disputèrent donnèrent les résultats généralement prévus. Au Standard C. L., les Tilleulsiens vengent leur cuisant échec du match-aller par une mince victoire par 2 goals à 1. Au premier time, Tilleul ouvre le score par Pontthier tandis que quelques minutes après, Parmentier remet les deux équipes à égalité [1-1], résultat qui demeure tel jusqu'au repos. La reprise donnera lieu à une lutte égale et ce n'est que sur un hand-pass de Waroux que Pontthier réussira le winning-goal pour Tilleul. Un drame eût dû logiquement clôturer cette partie. Le jeu pratiqué ne fut pas des meilleurs. Les vainqueurs jouèrent en force, tactique à laquelle les jeunes Liégeois s'efforcèrent d'opposer la longue passe aux ailes dont les extérieurs ne surent que rarement tirer profit. De part et d'autre, les défenses furent bonnes bien que Domet n'ait paru moins sûr que son « vis-à-vis ». Des halves Thieux et Grissard se montrèrent les plus efficaces de leur ligne. Au ground de la Boverie à Seraing, Bressoux résista superbement aux visites après avoir mené à l'half-time par deux goals à un. Bressoux réussit les deux premiers buts et ce par l'entremise de Pieters (sur foul) et Déléage tandis que Dandis inscrit le n° 1 à la 40^e minute. Au début de la seconde mi-temps Swennen égalise et ce n'est qu'un quart d'heure avant la fin que Tonne assurera la victoire au F. C. Sérésien. Au Pré Wigy, Herstal triomphe bien péniblement des Ansais. Au repos, les deux adversaires étaient à égalité [1-1] points marqués par Guérin et Marneffe. Le second time verra Herstal légèrement supérieur et s'octroyer la victoire par Gillet, une minute et demie avant la fin. A l'U. S. Liégeois, les Fléromais ne peuvent se produire, le ground de l'Union étant impraticable. A ce sujet, faisons remarquer que c'était encore M. Vercheval qui devait arbitrer cette rencontre. Pour la troisième fois donc (depuis le 31 décembre) le referee herstalien est pour ses frais... de déplacements. Pauvre Joseph !

En division II, seul la série C est encore sur la brèche. On y enregistre les forfaits annoncés, à partir de ce jour, définitifs du C. S. Chèvremontais et du Fléron F. C. contre le Kinkempis F. C. et le C. S. Chénénien. A Prayon l'Union Sportive de Grivegnée confirme son succès du premier tour en battant par un score identique les Prayonnais incomplets. A Milmort les visiteurs disposent de l'Albert Star de Vaux non sans une bonne défense de ces derniers.

En scolaires, les leaders de la Série A, n'en menent pas large à Ans où ils faillirent compter leur premier 4 ans. Les Jemeppeiens ne peuvent éviter la pile de dimension au Standard dont le team ne comprenait pas moins de 5 remplaçants. Les F. C. Liégeois et F. C. Sérésien triomphent comme prévu, de leurs adversaires respectifs.

En tout-petits, Tilleul s'adjuge définitivement le titre de « champions » en défaisant de son concurrent le plus direct, U. S. Liégeois.

Théâtre

PAVILLON DE FLORE. — Carmen. — C'est devant une salle comble que s'est donnée dimanche la troisième représentation du chef d'œuvre de Bizet. La distribution précédente avait subi quelques modifications. M. Genotte reprenait le rôle d'Escamillo, auquel il apportait tout le concours de son organe généreux. Don José, c'était cette fois M. Nicolas ; malgré un enrouement qui le força à réclamer l'indulgence, il sut se tirer honorablement d'affaire. Mme Rambly resta la magnifique Carmen ; son chant est sûr et son jeu très animé marque bien toutes les oppositions du caractère du personnage. Le reste de la distribution réunissait les noms de Mlle Vernez toujours gracieuse, à la voix sympathique ; Mlle Malherbe, Jeannoly ; MM. Christophe, Bartholomé, Jodin et Paulus, qui complétaient un ensemble homogène. Signalons

rendit visite à M. Portal ignorant de tout, s'informa de lord Howard qui chassait sur ses terres en Ecosse ; dans sa détresse, il imaginait que Mlle de Sézery, pour l'avoir ainsi quitté et pour cacher sa destination, s'était lassée de sa vie irrégulière, entendait poursuivre seule son destin et l'imposer à sa guise.

Rompue de fatigue, il se reposa le soir à peine quelques heures sans avoir avancé dans ses recherches. Le lendemain, il le reprit, aidé par un agent français, et s'orientant dans une autre direction, il prit le train pour Liverpool. Sur les registres des messageries, il releva les noms des voyageurs en partance pour l'Amérique ou pour les Indes : celui d'Anne n'y figurait pas. Elle avait pu dissimuler sa qualité. Il interrogea les employés. Comment retenir une figure, une silhouette de femme dans une telle circulation ? Pourtant une miss Lemish avait des cheveux auburn. Et des yeux dorés ? On ne savait pas à la Compagnie qu'il y avait des yeux dorés. Il revint par Southampton, recommença la même enquête aussi vainement. Anne était perdue pour lui.

Par un phénomène fréquent dans l'histoire des passions il restitua à l'absente toute la part de pensées qu'il lui avait peu à peu retirées. Leurs derniers mots n'avaient pas été bons. De sa malade Anne

était demeurée lasse et habituellement triste. Sans cesse elle se reprochait devant lui sa jeunesse et son teint qui se fanaient. Il subissait avec patience ses plaintes qui tiraient presque toutes leur origine d'un excès de délicatesse et de cette mélancolie naturelle à ceux qui ont trop tôt supporté, et sans préparation, les misères et les humiliations du sort. Mais aucun homme de travail ne sait dissimuler entièrement l'ennui qu'il rencontre à son foyer, ni le plaisir qu'il éprouve à recueillir des lamentations. Seule, la vie intellectuelle gardait le pouvoir de leur communiquer de pailles ardentes. Un chapitre de l'Histoire du Paysan, la biographie de quelque grand homme, les provoquait à des discussions sans fin. Pourtant il ne lui cédait sur aucune de ses idées d'ordre social et il ne la savait plus conquérir. Les lignes pures de l'art classique, la force positive de l'expérience l'attiraient quand, par révolte, elle penchait vers les formes tourmentées et s'élevait de la réalité dans toutes les utopies. Par intervalles, fatigués de se heurter, ils appelaient à leur aide l'amour d'autrefois et s'attendrissaient, n'osant pas s'avouer qu'il était compromis. Et trop souvent, Albert, distrait, s'échappait dans une direction où elle ne pouvait le suivre, et qu'elle connaissait bien. Abandonné par elle, il ne voulait pas lui devoir

aussi la danse du second acte, très gentiment conduite par Mme Verstorme. Les chœurs et l'orchestre furent bien disciplinés. A.

REGINA. — Première de « Vaux-tu, dis ? » revus en un avant-prologue, un prologue et un acte de Prével et Finchley.

Non, la revue dont, au début, l'un des auteurs M. Prével, déplore, au souvenir prestigieux des devanciers de l'autre temps, le d'placement rudimentaire et la partialité inhérente à cette époque de contrainte, ne sollicite point, en réalité, tant de modestie, ni de scrupules. Car, par la solidité compacte de sa construction toute classique et de la perpétuelle ingéniosité qui en bourne les scènes, elle appartient vraiment à la grande lignée traditionnelle. Vaillamment, elle en affiche même la charnante désuétude, qui, au fond, vaut bien mieux dans sa confortable simplicité que tout le tard des rajustements dont on abîma la physiologie du genre. Par exemple, le complot et la comédie se résument enfin, après le prologue et les péripéties de leur identification, à s'accommoder du rôle d'indicateur officiel, à s'effacer au cours des situations et à n'en pas tracer et rompre le défilé par d'impertinents couplets de complaisance, qui brodent des banalités fades. Aussi, cette continuité des scènes pittoresques en accroît l'attrait et le relief et la couleur. D'ailleurs, les auteurs ne sacrifient guère au plus au délayage, toujours médiocre, au moins, des lieux communs de morale, qui ne suscitent aucun conflit de sentiments et, par conséquent, aucune émotion dramatique, puisque tout le monde, y compris le complot et la comédie, s'ils ne les appliquent pas, en tombent d'accord à l'avance. Seules, trois scènes y sont consacrées et, d'entre elles, un seul épisode nous étreint vraiment, parce que l'indignation toute personnelle qui révolte la petite jeunesse que l'on a étourdi et humilié par l'épithète de « mendiant », y révèle la vie même de l'époque. Et Mlle Luciani y vibre, nerfs et cœur, avec une émotion intense, à la fois, de sobriété et de sincérité. Par contre, toute une galerie de types burlesques s'y encadre dans des trames que les auteurs évitent, non pas au gré d'une improvisation approximative, mais selon la robuste logique des procédés vaudevillesques. Bref, grâce à la jovialité d'une invention intarissable d'a-propos, et à l'art de divertir le public dont, à fréquenter celui-ci, ils apprennent les roueries du métier, M. Prével et Finchley ont cuisiné une bonne revue de l'ancien système, le meilleur, comme le genre.

Je ne vous égrènerai pas ce chapelet d'hilarité : tel que la parodie du suicide amoureux où M. Donat Wagner épanche toute la saveur pittoresque de sa cocasserie et de son sens de la caricature ; tel encore que le fermier qui soigne au biberon et s'exténue à réjouir Nicolas, un cochon en chair et en os, neurasthénique et unique rejeton d'une famille dodue, et M. Ohio silhouette son tuteur, avec sa verve gouailleuse et la platitude de son ironie ; tel aussi que les couplets inflammables de la cigarette et Léontine la cuisinière des diners économiques que personifient, soit le gâble plastique, soit la drôlerie narquoise de Mme Dori Georgy et des contrastes de son talent très expert ; tel enfin que les apparitions de Mme Guillaud et de sa mascarade violente, de Mme Demany et de l'acrobate justesse de ses interprétations, de Mme Devillers et de sa vigoureuse assurance. Les seurs Bobbs, jusque dans l'acrobatie, conservent aux rythmes hardis de leurs danses une harmonieuse volée. Enfin, Mme Grand-ail, avec une vaillante élégance, et M. Alberty, avec un désinvolture très expressive, guident la revue. Et, au cours d'une mise en scène très habile, dans des décors pleins de lumière, la sole pimpante des tuniques froufrou sous le loi sourire des minois spirituels. [L.P.]

AU CAPE DE LA PAIX. — De nouveau, je suis allé entendre et applaudir la gentille revue en trois actes dont un prologue de J. Joliet : Continuations... et j'en dois féliciter l'heureux père, car, comme le nègre de Mac Mahon, elle continue à obtenir le plus mérité des succès. C'est mordant, c'est narquois, c'est sentimental ou légèrement rose, mais c'est présent si simplement, si bourgeoisement, c'est interprété si sincèrement par quatre artistes qui se dépensent sans compter, que le succès s'accroît de jour en jour. Aussi bien, la vente des cartes pour la soirée de charité, organisée le 17 courant à 7 h. au profit des pauvres honteux se cours par le journal Le Télégraphe, marchait de suite et il y a tout lieu de supposer que, grâce à la louable initiative du tenancier, de l'auteur et des artistes, quelques souffrances pourront encore être atténuées. Et pour y avoir contribué, lecteurs, vous vous sentirez l'âme légère et le cœur en joie en vous remémorant la mélodie de Faure :

Voici l'hiver et son triste cortège
Les malheureux souffrent beaucoup, l'hiver...
Z.

Judiciaire

LIEGE. — TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Vol de légumes. — Des policiers de Grivegnée, de patrouille dans la nuit du 27 au 28 octobre, rencontrèrent, au plateau de Belle-Flamme, trois individus porteurs de bâtons et de sacs. A la vue des policiers, ces hommes se sauvèrent, mais on parvint à en arrêter un. Celui-ci dénonça ses copains et avoua qu'ils faisaient des sorties nocturnes pour aller voler des légumes. En effet, on trouva, chez les trois hommes, des bâtons identiques et des légumes provenant de vol.

Ce sont des ouvriers de Chénée : R. Léonard et V. Jean en courent chacun 15 jours avec sursis. J. Joseph, qui avait des antécédents, encourt 1 mois et 26 fr.

Vol de coussinets en cuir. — S. Jean, ouvrier à la Société St-Leonard, a volé, au préjudice de cette usine, des coussinets qu'il vendit pour 40 fr. Il usa même du faux nom de Labeye. Il écope de 1 mois et 26 fr. pour vol ; 26 fr. pour port de faux nom et 15 fr. pour ivresse, avec sursis.

Sur les toits. — Quatre individus étaient montés sur le toit d'une maison inoccupée, à Ans, et en avaient arraché le zinc. Ce sont : M. Joseph, D. Jean, C. Jean et H. Joseph, tous ouvriers d'Ans. Ils s'en tirent avec 3 mois avec sursis pour tous, hormis pour D.

M. et C. encourrent chacun un supplément de 1 mois et 26 fr. avec sursis, pour vol de 2 enveloppes de vélos.

Piaidaient : Mes Stevenar et Gothot. [K.]

était demeurée lasse et habituellement triste. Sans cesse elle se reprochait devant lui sa jeunesse et son teint qui se fanaient. Il subissait avec patience ses plaintes qui tiraient presque toutes leur origine d'un excès de délicatesse et de cette mélancolie naturelle à ceux qui ont trop tôt supporté, et sans préparation, les misères et les humiliations du sort. Mais aucun homme de travail ne sait dissimuler entièrement l'ennui qu'il rencontre à son foyer, ni le plaisir qu'il éprouve à recueillir des lamentations. Seule, la vie intellectuelle gardait le pouvoir de leur communiquer de pailles ardentes. Un chapitre de l'Histoire du Paysan, la biographie de quelque grand homme, les provoquait à des discussions sans fin. Pourtant il ne lui cédait sur aucune de ses idées d'ordre social et il ne la savait plus conquérir. Les lignes pures de l'art classique, la force positive de l'expérience l'attiraient quand, par révolte, elle penchait vers les formes tourmentées et s'élevait de la réalité dans toutes les utopies. Par intervalles, fatigués de se heurter, ils appelaient à leur aide l'amour d'autrefois et s'attendrissaient, n'osant pas s'avouer qu'il était compromis. Et trop souvent, Albert, distrait, s'échappait dans une direction où elle ne pouvait le suivre, et qu'elle connaissait bien. Abandonné par elle, il ne voulait pas lui devoir

une liberté qu'il avait si souvent désirée, et avec le souvenir d'Anne il se forgeait des chaînes.

L'avenue de l'Observatoire et la petite rue Cassini, l'allée de Mortemart au Bois de Boulogne, le chemin qui longe à Chantilly l'étang de la Reine Blanche le revirent passer en pèlerinage. Dans ces cadres appropriés, il évoquait mieux les longs yeux dorés, la bouche douloureuse, la démarche à la fois légère et lasse. Au lieu du printemps qui, en tout lieu, s'épanouissait, il eût souhaité l'automne dont la grâce pathétique les avait tant caressés. Ainsi nos sentiments nous oppriment en mourant, et il prenait peur de l'amour la douceur d'avoir aimé.

La lettre de Marie-Louise apportait à sa peine une diversion prématurée. Jamais, depuis six mois et peut-être depuis une année, sa pensée n'avait été si éloignée des siens, et ceux-ci choisissaient mal leur heure. Pourquoi le troublait-on dans sa solitude ? Il ne pouvait se dérober à cet appel, mais il s'y rendit à contre-cœur. A la maison de famille, il demanda Mme Derize. On l'introduisit au rez-de-chaussée dans un petit salon qui donnait sur Saint-Germain-des-Prés dont il apercevait le clocher pointu et les vieilles pierres grises entre les branches déjà touffues des marronniers en fleur. C'était une retraite pai-

sible à côté du bruit de Paris. Elisabeth lui envoya en éclaireurs les deux enfants. Comment les aurait-il mal reçus ? Marie-Louise lui raconta la visite du docteur, et Philippe lui fit part de la curiosité qu'il avait du Jardin des Plantes. Quand sa femme apparut à son tour, le visage un peu effrayé, il eut la cruauté de se recomposer un masque de froideur.

« Elle me sait abandonné, songeait-il avec irritation. Elle vient me chercher. Elle triomphe. »

L'exaltation et l'espérance du départ, voilà qu'en le revoyant elle ne les retrouvaient plus. Elle ressentait cette impression de chute que connaissent bien tous ceux qui, pleins de leur sujet et émus de l'exprimer, rencontrent l'indifférence ou l'hostilité : leurs bouches ne sont plus persuasives et leurs paroles se gèlent. Tant bien que mal elle expliqua leur voyage.

Bien qu'il se montrât distant et que cette intrusion dans sa vie le contentât, il fut plus frappé qu'il ne le laissa paraître de l'altération qu'il remarquait sur les traits d'Elisabeth et de l'amaigrissement de son corps. Allongée, avec sa flexibilité et sa pâleur, on eût dit qu'elle allait se briser au premier coup du sort.

HUY. — TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Nombreuses escroqueries et faux. — Etant au service de la Compagnie d'assurances « La Gille », en qualité d'agent, le sieur O. Antoine, 27 ans, de Moha, ne trouva rien de mieux, pour augmenter ses appointements : 1^o de fabriquer des bordereaux de propositions d'assurances et d'y apposer soi-même les signatures de quatre personnes qui ignoraient complètement ces opérations et d'avoir fait usage de ces faux ; 2^o de s'être fait remettre, grâce à ces faux, par la Compagnie d'assurances, une somme de 400 francs.

Il est également prévenu d'abus de confiance et d'escroqueries au préjudice de la Compagnie d'assurances « Union et Prévoyance », de Bruxelles, pour laquelle il remplissait les fonctions d'agent principal dans la région. Ayant été révoqué par cette Société pour cause d'irrégularités graves, il n'en continua pas moins à se faire remettre, par ses sous-agents, des sommes touchées par ces derniers, soit un total de fr. 118,65, qu'il oublia naturellement de renvoyer à la Compagnie ; grâce à de nombreux faux en écriture commis sur des bordereaux, il se fit également remettre, de la Compagnie, diverses sommes s'élevant à un total de fr. 631,40.

Enfin, un nommé E.-D. lui ayant passé la commande pour l'achat d'une bicyclette, O. exigea d'eux un acompte de 11 fr. qu'il empocha sans que la bicyclette ne soit jamais livrée.

L'accusé, qui est en aveux sur la plupart des faits reprochés, est entendu par M. de Rasquinnet. Il encourt un total de 14 mois et 15 jours de prison et 178 fr. d'amende.

Le tribunal prononce, en outre, l'interdiction de ses droits civils et politiques pour une période de 5 ans. [C.T.]

Tirages d'Emprunts

VILLE DE LIEGE

Emprunt de 1905 de 50 millions

Tirage du 15 janvier 1917

77^e tirage de 14 séries, comprenant 350 obligations remboursables le 1^{er} juin 1917.

S. 16805, n. 18, remboursable par 25.000 frs
S. 17315, n. 5, remboursable par 1.000 frs

Les séries suivantes sont remboursables par 200 francs :

S. 5694, n. 19 ; S. 11363, n. 12.

Les séries suivantes sont remboursables par 150 francs :

S. 5694, n. 18 ; S. 9135, n. 21 ; S. 11489, n. 2 ; S. 3465, n. 9 ; S. 16805, n. 14.

Les séries suivantes sont remboursables par 125 francs :

S. 17315, n. 11 ; S. 16805, n. 5 ; S. 8414, n. 6 ; S. 16805, n. 9 ; S. 9135, n. 19 ; S. 19682, n. 16 ; S. 16833, n. 25 ; S. 7454, n. 11 ; S. 8990, n. 4 ; S. 11363, n. 1 ; S. 17315, n. 25 ; S. 9135, n. 8 ; S. 16833, n. 5 ; S. 19682, n. 10 ; S. 17315, n. 19 ; S. 15435, n. 11.

Les séries suivantes sont remboursables par 110 francs :

8414 11489 17315 5694 3465 11363
15435 8990 16833 7454 9135 16805
19682 8462 T.

VILLE D'ANVERS

Emprunt de 183.440.000 francs [1887]

167^e tirage. — 10 janvier 1917

S. 15123, n. 12, remboursable par fr. 10.000
S. 63348, n. 17 1.000
S. 46161, n. 9 500
S. 1947, n. 5 ; S. 2187, n. 4 250

Les numéros suivants sont remboursables par 150 francs :

S. 1947, n. 21 ; S. 5208, n. 9 ; S. 10097, n. 12 ; S. 11369, n. 10 ; S. 11369, n. 12 ; S. 15123, n. 8 ; S. 15416, n. 9 ; S. 22555, n. 17 ; S. 36858, n. 8 ; S. 37020, n. 18 ; S. 39684, n. 20 ; S. 42031, n. 17 ; S. 42534, n. 20 ; S. 43897, n. 20 ; S. 44979, n. 25 ; S. 48431, n. 4 ; S. 51589, n. 14 ; S. 60348, n. 23 ; S. 66868, n. 14 ; S. 69311, n. 22.

A l'exception des numéros spécialement désignés ci-dessus, les séries suivantes sont remboursables par 110 francs :

434 1947 2187 3446 5010 8200 5249
5581 6487 7161 7687 7964 8892 8940
9603 9638 9816 10097 10107 11369 12748
12957 13443 13685 14772 14780 15123 15184
15416 15672 17966 18668 19501 19799 19877
20474 22674 21510 21803 22555 23172 23667
24358 25531 26287 26585 28088 28182 28271
28299 29840 31197 31244 31930 32337 33110
33528 34562 35004 35734 36858 37026 37213
37712 39654 40122 40476 40988 41663 41727
42031 42345 42534 43738 43897 44949 44979
45713 45883 46161 47990 48431 49095 49123
49811 51589 52372 53757 54220 54546 55410
56926 56953 57478 59273 50348 60396 60968
61436 61821 61985 62526 63957 64332 64904
64975 65215 65854 65928 66244 66868 68427
68623 68855 68919 69311 69903 70386 70683
71357 71751 72353.

Le remboursement des obligations sorties se fera à partir du 1^{er} Juillet 1917. Elles devront être présentées avec le coupon n° 30 attaché.

Nécrologique

On nous prie d'annoncer la mort de

Mademoiselle Louise BOLTZ

Professeur honoraire du Conservatoire Royal de Liège

pleinement décédée à Liège le 13 courant.

Les obsèques suivies de l'enterrement au cimetière de Robermont auront lieu ce mardi 16 courant à 10 heures en l'Eglise de Cointe.

Réunion à la maison mortuaire, Boulevard de Cointe, 18, à 9 3/4 heures.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part. (f.17158)

M^r et M^{me} Charles DUMOULIN-LEJEUNE et leurs enfants ; M^r et M^{me} Maurice GODBILLE-LEJEUNE et leur fils ; les familles LEJEUNE et PREU-D'HOMME remercient bien sincèrement les amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion de la mort de

Madame Guillaume LEJEUNE

décédée le 13 décembre. Cet avis tient lieu de cartes de remerciements. f. 17224

une liberté qu'il avait si souvent désirée, et avec le souvenir d'Anne il se forgeait des chaînes.

L'avenue de l'Observatoire et la petite rue Cassini, l'allée de Mortemart au Bois de Boulogne, le chemin qui longe à Chantilly l'étang de la Reine Blanche le revirent passer en pèlerinage. Dans ces cadres appropriés, il évoquait mieux les longs yeux dorés, la bouche douloureuse, la démarche à la fois légère et lasse. Au lieu du printemps qui, en tout lieu, s'épanouissait, il eût souhaité l'automne dont la grâce pathétique les avait tant caressés. Ainsi nos sentiments nous oppriment en mourant, et il prenait peur de l'amour la douceur d'avoir aimé.

La lettre de Marie-Louise apportait à sa peine une diversion prématurée. Jamais, depuis six mois et peut-être depuis une année, sa pensée n'avait été si éloignée des siens, et ceux-ci choisissaient mal leur heure. Pourquoi le troublait-on dans sa solitude ? Il ne pouvait se dérober à cet appel, mais il s'y rendit à contre-cœur. A la maison de famille, il demanda Mme Derize. On l'introduisit au rez-de-chaussée dans un petit salon qui donnait sur Saint-Germain-des-Prés dont il apercevait le clocher pointu et les vieilles pierres grises entre les branches déjà touffues des marronniers en fleur. C'était une retraite pai-

sible à côté du bruit de Paris. Elisabeth lui envoya en éclaireurs les deux enfants. Comment les aurait-il mal reçus ? Marie-Louise lui raconta la visite du docteur, et Philippe lui fit part de la curiosité qu'il avait du Jardin des Plantes. Quand sa femme apparut à son tour, le visage un peu effrayé, il eut la cruauté de se recomposer un masque de froideur.

« Elle me sait abandonné, songeait-il avec irritation. Elle vient me chercher. Elle triomphe. »

L'exaltation et l'espérance du départ, voilà qu'en le revoyant elle ne les retrouvaient plus. Elle ressentait cette impression de chute que connaissent bien tous ceux qui, pleins de leur sujet et émus de l'exprimer, rencontrent l'indifférence ou l'hostilité : leurs bouches ne sont plus persuasives et leurs paroles se gèlent. Tant bien que mal elle expliqua leur voyage.

Bien qu'il se montrât distant et que cette intrusion dans sa vie le contentât, il fut plus frappé qu'il ne le laissa paraître de l'altération qu'il remarquait sur les traits d'Elisabeth et de l'amaigrissement de son corps. Allongée, avec sa flexibilité et sa pâleur, on eût dit qu'elle allait se briser au premier coup du sort.

Mademoiselle Elisabeth SERVAIS ; Monsieur et Madame Florent DEPREZ-SERVAIS, leurs enfants et petits-enfants ; Mademoiselle Joséphine SERVAIS, en religion Mère Marguerite-Marie, religieuse Ursuline ; Mademoiselle Lambertine SERVAIS, en religion Mère Marie-Joséphine, supérieure des religieuses Ursulines ; Mademoiselle Victorine Servais ; Monsieur et Madame Henri SERVAIS-JAMIN, et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Mademoiselle Marie SERVAIS

décédée le 14 janvier courant, à l'âge de 66 ans, munie des secours de la religion.

A cause des prières de XL heures, les obsèques auront lieu mercredi, 17 courant, à 9 heures, en la Basilique Saint-Martin, Réunion à la mortuaire, rue de l'Exhe, 13, à 8 1/2 h. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. (17220)

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Charles DELAFOY-VERLAINE

Sculpteur

décédé à Grivegnée le 8 courant.

Ses obsèques suivies de l'inhumation au cimetière de St Walburge, ont eu lieu dans l'intimité. f.17219

Monsieur et Madame Ernest GILLE-LIBERT et leurs enfants remercient bien sincèrement les amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regrettée mère

Madame veuve

Jean-Baptiste GILLE

Pour tenir lieu de cartes de remerciements la famille a fait parvenir la somme de 100 francs à la Sté de St-Vincent de Paul de Sclessin et la même somme au bureau de Bienfaisance de Sclessin-Ougrée. (f.17223)

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Ernest SIRY

décédé à Lize-Seraing, rue du Cerf, 5.

L'enterrement aura lieu mercredi, 17 courant à 2 h. 1/2.

Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. f.17218

M^{me} Vve LEPONCE-HURNER ; les familles HEUSKIN-GELON et HURNER, remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. Gabriel HEUSKIN dit LEPONCE, leur fils, frère et parent bien-aimé. Cet avis tient lieu de carte de remerciements. R. 283

ALLEMAGNE. — Mort d'un chanteur. — Samedi, est mort, après une courte maladie, le célèbre chanteur wagnérien Albert Nieman. Il était âgé de 86 ans.

Député mort au champ d'honneur. — Le député au Reichstag, von Meiding (Welfe), est mort au champ d'honneur.

CANADA. — Mort de M. Borden. — On annonce la mort de M. P. Borden, décédé à Montréal. M. Borden fut titulaire, de 1896 à 1911, du portefeuille du ministère de la Justice. Il joua un rôle important dans la politique au Canada.

Guérison certaine et prouvée

par la célèbre SEVE WY.

Souldeur : Wynne, 50, r. S. Gilles.

Liège. Ce produit ne se vend chez aucun coiffeur. 37

SEVE WY pour la repousse des cheveux. — Succès garanti.

Souldeur : M. Wynne, 50, rue St-Gilles, Liège. Ce produit ne se vend chez aucun coiffeur. 36

LES SPECTACLES

Théâtre du Pavillon de Flore

TOUS LES JOURS

Bureau 7 1/2 h. Rideau 8 h.

BOCCACE

Bur. 7 h. — Jeudi 18 janvier. — Rid. 7 h. 1/2

Hérodiade avec Mademoiselle DARNAY

Théâtre de la RENAISSANCE AU TROCADERO

Ciné-Théâtre de Famille RUE LULAY LIÈGE

Tous les Soirs, les Artistes du Théâtre Wallon dans

20026

Matante Nanette comédie en 3 actes de Tilklin, médaille d'or, concours litt. wallon.

AU CINÉMA : La Bohème, avec adapt. music. Le bureau de location est ouvert t. la journée.

ETAT-CIVIL

LIEGE. — DECLARATIONS DE LUNDI 15 Naissances : 2 filles. — Décès : Durs, Louis, 3 p., 80 ans, r. Ste-Marguerite, 91. v. Néllissen. — Dumoulin, Adolphe, court., 55 ans, r. Frédéric Nyst, 89, ép. Boverie. — Wéry, Jean, s. p., 83 ans, r. Basse-Wez, 155. v. Lefebvre. — Nulens, Henri, o. de houil., 55 ans, à Melon, ép. Schillings. — Lang, Kurth, sold. all. — Hilaire Josephine, s. p., 60 ans, r. des Tanneurs, 39. v. Leclercq. — Gérard Thérèse, s. p., 20 ans, à Stavelot, cél. — Boltz, Rosalie, s. p., 73 ans, r. de Bourgogne, 18, cél. — Bouquet Joséphine, s. p., 87 ans, qu. de Coronmeuse, 4. v. Hoven.

sible à côté du bruit de Paris. Elisabeth lui envoya en éclaireurs les deux enfants. Comment les aurait-il mal reçus ? Marie-Louise lui raconta la visite du docteur, et Philippe lui fit part de la curiosité qu'il avait du Jardin des Plantes. Quand sa femme apparut à son tour, le visage un peu effrayé, il eut la cruauté de se recomposer un masque de froideur.

« Elle me sait abandonné, songeait-il avec irritation. Elle

Renseignements

CHARBONS

Il arrivera dans quelques jours, au quai de la Basse à Huy, pour le compte de Joseph Lebon-Bernier, bois et charbons à Huy, un bateau chargé de brisettes et de t'vénant 1/2 gras. J'informe ma clientèle de ce qu'elle doit profiter du déchargement avant la rentrée en mes magasins. 17594

Dés d'Emplois

Dessinateur expérimenté, désireant employer ses loisirs, demande à faire à domicile plans et devis de rapport à l'industrie ou au bâtiment. Ecrire 102, R. Large, Chênée R.270

Jard. mar. plus ann. ch. serv. bon. réf. ch. place. Bcr. D. C. b. journal. f.16735

Soldat-invalide, réformé, désire emploi de garçon de bureau ou magasin, diplôme, comptable diplômé, 33 r. des Glacis 33, Liège. R.275

Jeune fille 25 ans, sachant tout faire, cherche pl. servante. Ecr. J. Lacroix, Clépier. 2581

Dile sérieuse cherche pl. dans pl. commerce et ménage ou autre emploi analogue. S'adr. R. Toussein Beaujean 41, Liège. R.238

Bourse du "Sou Discret"

Employés, dactylographes, sténographes, clercs de notaires, dessinateurs, vendeurs comptables, voyageurs représentants, CHERCHENT PLACE. Pour tous renseignements, s'adr. à la Bourse du Sou Discret, 21, Passage Lemonnier, au premier, ouvert tous les jours de 4 à 7 heures. R. 182

Bonne Cordonnière cherche ouvrage chez elle ou à domicile. R. de la Légion, Liège. R.172

Jeune dame sérieuse demande place commerciale de gros ou aut. Externe. Bonne réf. A. M. 32. R.273

Une fille 30 ans, très honn. dem. place pour faire ménage et lingerie dans ferme chez personne consid. Rép. B. D. Lur. journ. 2155

Offres d'Emplois

On dem. urgence j. fille, famille honorable sach. la couture pour occuper 2 enfants. Ecrire au bur. M. J. f.17222

On dem. de suite servante active, sach. cuis. bourg., réf. exig. Ecr. M. J. B., Télég. f.17221

On demande p. ville de province, servante bien au courant de la besogne de ménage, on préfère personne âgée mûre. Ecrire avec référence S. L. 2, bur. journal. 4045

AVIS

Messieurs ay. loisirs et désireux d'augmenter leurs ressources de 1.200 à 8.600 francs l'an, peuvent écrire à A. P. B. 44 Office de Publicité, 36, rue Neuve, Bruxelles. Inutile d'écrire si pas actif, honorablement connu et si l'on ne peut visiter les campagnes. 15122

On dem. Mécanicien ajusteur, conn. tuyauterie et Chauffage par usine belge. S'adr. Hôtel Central, Pl. du Théâtre, mercredi, de 2 à 4.

On demande bonne servante sachant un peu cuisine, 104 rue de Pétille. f.17122

On demande servante conn. cuis. bourg., b. cert. exigés. S'adr. matinée, 114 rue de Pétille 114. f.17190

On demande servante sach. laver et repasser rue Louvrex 5, Liège. f.17215

Manufacture de Cigarettes Symar Janos et Bristol, 16 et 18 Place du Horlog, St-Nicolas, Liège, demande partout BONS VENDEURS, bonnes commissions. BONNES OUVRIÈRES SONT DEMANDÉES. f.17217

Ecole Pigier sténo-dactylo

13217

Terrassiers, Poseurs, Planchers et Menuisiers sont demandés de suite p. Vielsalm. Salaires 70 centimes à 1 franc l'heure, suiv. capacités. Nourriture et logement: 2 francs par jour. Ce travail n'a aucun rapport avec l'opérat. de guerre. S'adr. Café Hollandais chez BIENKENS, 28 Quai de la Basse 23, Liège. f.17147

Maisons

Appartements

A louer Maison avec annexe et jard. r. de l'Académie 60. Prix gu. Cond. 18 r. Fabry 17203

On cherche d. situation gale, centre ou boulevard, Appartement 6-8 pièces. Ecr. rns. L. V. 17, bur. journal f.17149

On cherche à louer au centre vastes ateliers et bureaux. Ec. H. R. 73, Liège. 4004

Rz-de-ch. 3 pl. à l'er. r. de Hesbaye 81. Une Maison mod. 10 pl., cave, jardin, rue Wacherau 30. S'adr. rue Vieux-Mayeux 34. f.17060

A louer, au Centre, en tout ou en partie, entre-sol conven. p. bureaux (6 pièces). Rue Pont d'Avroy, 25. Visible de 12 à 2 h. R.232

Passage Lemonnier Liège

A louer, maison n° 43 ainsi que plusieurs quartiers. P. visiter s'adr. au chef-garde. f.12366

MAISON à louer, 4 Rue Trappé, s'adr. Rue St-Gilles 155. 3218

Fonctionnaire de l'Etat (ménage sans enf.) accepterait maison à garder, meublée ou non. Ecr. H. K. 75 bur. journal. R.210

MAISON de rentier à vendre quartier du sup. Ecr. bur. Télég. O. O. 25. R.103

A vend. b. immeub. 185 m.c., façade 8m.15 tr. bel. situat. à Liège quartier Ouest, comprenant habit. magas. à 3 ét. écur. fenil, remise, gr. cour et b. terrain à bâtir. Ecr. C. D. V. bur. Télég. f.15760

A l'1^{er} Appart 5 pièces, cave, cour, gren., gaz et util. 40 frs. Rue de l'Ouest 32, Liège. 3236

Chênée. A l'1^{er} mais. 7 pl., eau, gaz, pr. gr. 300 r. Bourdon 51. f.15296

Maison à louer, rue des Anglais, 50, 13 pl. 900 fr. au lieu de 1600 fr. f.16693

A l'1^{er} belle Mais. mod. s/sol, cour, jardin, serre, logg., balc., sal. bains etc., lux. meublée et de bon rapp., env. cent. Loyer 3750. Bur. Télég. B. E. 3. 3428

A louer Appartement 5 pièces, gaz, utilités. Q. Abattoir 16 f.16971

Café-Hôtel garni à louer. Plein centre. S'adr. Maison Frésart, cigares, 11 rue Harmonie 11. 20412

GRANDE Maison de commerce à louer au centre, r. Florimont 18, visible vendredi, samedi de 9 à 11 heures f.14341

ON dem. Maison de rentier, spacieuse, quart. d'Avroy, électrique. A.B.C.D. journal. f.16689

Belle mais. de rentier av. jardin à vendre ou à l'1^{er} rue de Campine, 293, s'adr. 27 rue des Buissons. f.16730

On cherche à louer de commerce au centre. Ecr. N. D. 12, b. journal. f.16342

A louer, Maison rue de Hesbaye, 226, avec atelier, pour entrepreneur ou petit industrie s'adr. pl. Bons-Enfants 14. f.19472

Beau rez-chaussée à louer, 3 places, rue Lairesse, 12. 2662

Ventes et Achats

VOLAILLES - LAPINS (tous races). Rutabagas 12 f. Betteraves 11,50 100 k. rendus. Danse, rue Pétille 16, Liège. 3264

Jachète vanilline, safran, napoléon, quel-racho, bronze en poud. gomme, ammoniac, bitume de Jude, cachou, bois de réglisse, gomme arabique, macis, acide borique. Of. G. D. 14 rue Liedts, Bruxelles. 4083

Jolie Voiture Duc av. capote à vendre chez Charlier à Aineffe. f.16821

Savon PAX

POUR LES MAINS 15 fr. la caisse de 100 briques. R. Jonckeu, 7 Liège. f.16833

Je cherche des tableaux techniques Ec. T. S. 20 Télég. R.277

DOG CAR à vendre. Ecr. O. D. E., bureau Télég. f.17196

A vendre Rutabagas pour bétail, r. Henri de Dinant 12. f.17205

MEUBLES

Solde à t. of. accept. tous meub. en magas. ch. à couch., salles à mang., salons magnif. Meas. 4, Rue Mouton Blanc, 4. 4024

Suis acheteur gros et petits meubles. Bureau P. L. 80. f.17076

On cherche Fermiers désireux de vend. leur lait. Toutes quantités, avec contrat si on le désire. Lait pris à la ferme par camions. Ec. Bur. journ. sous G.H.F. f.16955

On achète au plus haut prix Meubles, literies, vête., linge, chaussures etc., neuf et vieux fonds de magas., articles de soldes. 12 R. de l'Ourthe 12 [Place Delcourt] f.17056

DIVERS

Huy, Andenne, Namur, Charleroi etc. vers Liège. Départ: 3.003

BI-hebdomadaire Messageries f.17015

Leblanc, r. de la Goffe 22. Ressort de montre 1 fr., verre double 0.30 f.16982

Sonmesacheteurs sacs jute en très bon état. Grandes dimensions. D. K. V. Télég. R.277

Encens à vendre. Encens Maison Marganne-Ponbonne, rue Pont-d'Avroy 44. f.16708

Carottes extra, 36 frs 100 kgs. On porte à domic., pl. du Parc, 3. 3315

Boeufs de trait à l'Etat (ménage sans enf.) accepterait maison à garder, meublée ou non. Ecr. H. K. 75 bur. journal. R.210

MAISON de rentier à vendre quartier du sup. Ecr. bur. Télég. O. O. 25. R.103

A vend. b. immeub. 185 m.c., façade 8m.15 tr. bel. situat. à Liège quartier Ouest, comprenant habit. magas. à 3 ét. écur. fenil, remise, gr. cour et b. terrain à bâtir. Ecr. C. D. V. bur. Télég. f.15760

A l'1^{er} Appart 5 pièces, cave, cour, gren., gaz et util. 40 frs. Rue de l'Ouest 32, Liège. 3236

Chênée. A l'1^{er} mais. 7 pl., eau, gaz, pr. gr. 300 r. Bourdon 51. f.15296

Maison à louer, rue des Anglais, 50, 13 pl. 900 fr. au lieu de 1600 fr. f.16693

A l'1^{er} belle Mais. mod. s/sol, cour, jardin, serre, logg., balc., sal. bains etc., lux. meublée et de bon rapp., env. cent. Loyer 3750. Bur. Télég. B. E. 3. 3428

A louer Appartement 5 pièces, gaz, utilités. Q. Abattoir 16 f.16971

Café-Hôtel garni à louer. Plein centre. S'adr. Maison Frésart, cigares, 11 rue Harmonie 11. 20412

GRANDE Maison de commerce à louer au centre, r. Florimont 18, visible vendredi, samedi de 9 à 11 heures f.14341

ON dem. Maison de rentier, spacieuse, quart. d'Avroy, électrique. A.B.C.D. journal. f.16689

Belle mais. de rentier av. jardin à vendre ou à l'1^{er} rue de Campine, 293, s'adr. 27 rue des Buissons. f.16730

On cherche à louer de commerce au centre. Ecr. N. D. 12, b. journal. f.16342

A louer, Maison rue de Hesbaye, 226, avec atelier, pour entrepreneur ou petit industrie s'adr. pl. Bons-Enfants 14. f.19472

Beau rez-chaussée à louer, 3 places, rue Lairesse, 12. 2662

Capitiaux

ON OFFRE

Par suite surcharge d'affaires, on confierait à pers. hon. et intel., une participation dans commerce de g. rapport. L'intéressé doit disp. d'au moins 50 mille fr. Le proposant interv. pr la même part. Pour rns., écrire à l'at. Serv. B. bur. Télég. f.17081

Capitiaux à placer sur hypothèques fac. rembourse. C. M. H. 25 r. Léopold Bruxelles. 15127

Enseignement

Seraing et environs. Demois. donne leçons comptab. com. et indust., corresp., sténo-dactylo. Prix modérés. rue de la Boverie 480, Seraing. f.18787

Anglais. On demande leçon perfection. 2-3 par semaine. Ec. M. H. 18 pr et condit. bur. Télég. R.17103

Leçons de solfège et piano par Dile. 1^{er} prix conservatoire. 6 frs par mois. Est. Télég.: P. S. 6. R.257

Ecole Pratique

24, Rue des Sorbiers Liège (St-Laurent) Matières Commerciales

Comptabilité Correspond. Arithmétique, Géographie, Droit, Flamand, Sténographie, Dactylographie, Français usuel.

Sténo-Dactylo: Formation en un mois Etudes commerciales: Formation en 2 mois COURS RÉUNIS ET SÉPARÉS R.249

Solfège. — Leçons particulières à domicile pour petits enfants, données par jeune dame. Prix: 0.50 c. l'heure. Ecr. Z. Z. 25, Télég. R.209

12 R. de l'Ourthe 12 [Place Delcourt] f.17056

DIVERS

Huy, Andenne, Namur, Charleroi etc. vers Liège. Départ: 3.003

BI-hebdomadaire Messageries f.17015

Leblanc, r. de la Goffe 22. Ressort de montre 1 fr., verre double 0.30 f.16982

Sonmesacheteurs sacs jute en très bon état. Grandes dimensions. D. K. V. Télég. R.277

Encens à vendre. Encens Maison Marganne-Ponbonne, rue Pont-d'Avroy 44. f.16708

Carottes extra, 36 frs 100 kgs. On porte à domic., pl. du Parc, 3. 3315

Boeufs de trait à l'Etat (ménage sans enf.) accepterait maison à garder, meublée ou non. Ecr. H. K. 75 bur. journal. R.210

MAISON de rentier à vendre quartier du sup. Ecr. bur. Télég. O. O. 25. R.103

A vend. b. immeub. 185 m.c., façade 8m.15 tr. bel. situat. à Liège quartier Ouest, comprenant habit. magas. à 3 ét. écur. fenil, remise, gr. cour et b. terrain à bâtir. Ecr. C. D. V. bur. Télég. f.15760

A l'1^{er} Appart 5 pièces, cave, cour, gren., gaz et util. 40 frs. Rue de l'Ouest 32, Liège. 3236

Chênée. A l'1^{er} mais. 7 pl., eau, gaz, pr. gr. 300 r. Bourdon 51. f.15296

Maison à louer, rue des Anglais, 50, 13 pl. 900 fr. au lieu de 1600 fr. f.16693

A l'1^{er} belle Mais. mod. s/sol, cour, jardin, serre, logg., balc., sal. bains etc., lux. meublée et de bon rapp., env. cent. Loyer 3750. Bur. Télég. B. E. 3. 3428

A louer Appartement 5 pièces, gaz, utilités. Q. Abattoir 16 f.16971

Café-Hôtel garni à louer. Plein centre. S'adr. Maison Frésart, cigares, 11 rue Harmonie 11. 20412

GRANDE Maison de commerce à louer au centre, r. Florimont 18, visible vendredi, samedi de 9 à 11 heures f.14341

ON dem. Maison de rentier, spacieuse, quart. d'Avroy, électrique. A.B.C.D. journal. f.16689

Belle mais. de rentier av. jardin à vendre ou à l'1^{er} rue de Campine, 293, s'adr. 27 rue des Buissons. f.16730

On cherche à louer de commerce au centre. Ecr. N. D. 12, b. journal. f.16342

A louer, Maison rue de Hesbaye, 226, avec atelier, pour entrepreneur ou petit industrie s'adr. pl. Bons-Enfants 14. f.19472

Beau rez-chaussée à louer, 3 places, rue Lairesse, 12. 2662

Capitiaux

ON OFFRE

Par suite surcharge d'affaires, on confierait à pers. hon. et intel., une participation dans commerce de g. rapport. L'intéressé doit disp. d'au moins 50 mille fr. Le proposant interv. pr la même part. Pour rns., écrire à l'at. Serv. B. bur. Télég. f.17081

Capitiaux à placer sur hypothèques fac. rembourse. C. M. H. 25 r. Léopold Bruxelles. 15127

Enseignement

Seraing et environs. Demois. donne leçons comptab. com. et indust., corresp., sténo-dactylo. Prix modérés. rue de la Boverie 480, Seraing. f.18787

Anglais. On demande leçon perfection. 2-3 par semaine. Ec. M. H. 18 pr et condit. bur. Télég. R.17103

Transport camions et par Dile. 1^{er} prix conservatoire. 6 frs par mois. Est. Télég.: P. S. 6. R.257

Ecole Pratique

24, Rue des Sorbiers Liège (St-Laurent) Matières Commerciales

Comptabilité Correspond. Arithmétique, Géographie, Droit, Flamand, Sténographie, Dactylographie, Français usuel.

Sténo-Dactylo: Formation en un mois Etudes commerciales: Formation en 2 mois COURS RÉUNIS ET SÉPARÉS R.249

Solfège. — Leçons particulières à domicile pour petits enfants, données par jeune dame. Prix: 0.50 c. l'heure. Ecr. Z. Z. 25, Télég. R.209

12 R. de l'Ourthe 12 [Place Delcourt] f.17056

DIVERS

Huy, Andenne, Namur, Charleroi etc. vers Liège. Départ: 3.003

BI-hebdomadaire Messageries f.17015

Leblanc, r. de la Goffe 22. Ressort de montre 1 fr., verre double 0.30 f.16982

Sonmesacheteurs sacs jute en très bon état. Grandes dimensions. D. K. V. Télég. R.277

Encens à vendre. Encens Maison Marganne-Ponbonne, rue Pont-d'Avroy 44. f.16708

Carottes extra, 36 frs 100 kgs. On porte à domic., pl. du Parc, 3. 3315

Boeufs de trait à l'Etat (ménage sans enf.) accepterait maison à garder, meublée ou non. Ecr. H. K. 75 bur. journal. R.210

MAISON de rentier à vendre quartier du sup. Ecr. bur. Télég. O. O. 25. R.103

A vend. b. immeub. 185 m.c., façade 8m.15 tr. bel. situat. à Liège quartier Ouest, comprenant habit. magas. à 3 ét. écur. fenil, remise, gr. cour et b. terrain à bâtir. Ecr. C. D. V. bur. Télég. f.15760

A l'1^{er} Appart 5 pièces, cave, cour, gren., gaz et util. 40 frs. Rue de l'Ouest 32, Liège. 3236

Chênée. A l'1^{er} mais. 7 pl., eau, gaz, pr. gr. 300 r. Bourdon 51. f.15296

Maison à louer, rue des Anglais, 50, 13 pl. 900 fr. au lieu de 1600 fr. f.16693

A l'1^{er} belle Mais. mod. s/sol, cour, jardin, serre, logg., balc., sal. bains etc., lux. meublée et de bon rapp., env. cent. Loyer 3750. Bur. Télég. B. E. 3. 3428

A louer Appartement 5 pièces, gaz, utilités. Q. Abattoir 16 f.16971

Café-Hôtel garni à louer. Plein centre. S'adr. Maison Frésart, cigares, 11 rue Harmonie 11. 20412

GRANDE Maison de commerce à louer au centre, r. Florimont 18, visible vendredi, samedi de 9 à 11 heures f.14341

ON dem. Maison de rentier, spacieuse, quart. d'Avroy, électrique. A.B.C.D. journal. f.16689

Belle mais. de rentier av. jardin à vendre ou à l'1^{er} rue de Campine, 293, s'adr. 27 rue des Buissons. f.16730

On cherche à louer de commerce au centre. Ecr. N. D. 12, b. journal. f.16342

A louer, Maison rue de Hesbaye, 226, avec atelier, pour entrepreneur ou petit industrie s'adr. pl. Bons-Enfants 14. f.19472

Beau rez-chaussée à louer, 3 places, rue Lairesse, 12. 2662

Capitiaux

ON OFFRE

Par suite surcharge d'affaires, on confierait à pers. hon. et intel., une participation dans commerce de g. rapport. L'intéressé doit disp. d'au moins 50 mille fr. Le proposant interv. pr la même part. Pour rns., écrire à l'at. Serv. B. bur. Télég. f.17081

Capitiaux à placer sur hypothèques fac. rembourse. C. M. H. 25 r. Léopold Bruxelles. 15127

Enseignement

Seraing et environs. Demois. donne leçons comptab. com. et indust., corresp., sténo-dactylo. Prix modérés. rue de la Boverie 480, Seraing. f.18787

Anglais. On demande leçon perfection. 2-3 par semaine. Ec. M. H. 18 pr et condit. bur. Télég. R.17103